

LE BULLETIN DES AGRICULTEURS

CINQ SOUS LE NUMERO

Rédaction et Administration:

3, RUE NOTRE-DAME EST,
Montréal

Téléphone: Main 2651

Abonnement: 1 an, \$1.00; 3 ans, \$2.50;

Montréal et pays étrangers, \$0.50 de plus
par année.

Tirage Certifié par l'A. B. C.

VOLUME 12 — No 9

Initiative individuelle v s bibéron de M. Caron

Un vieux cultivateur, l'un des meilleurs de la province de Québec, me disait récemment:

M. Ponton, moi je n'aime pas le système de M. Caron. Comme vous nous disiez la semaine dernière, on a beau se faire croire qu'on est riche, vous savez, quand on n'est pas capable de payer ses taxes, sa dime, son compte chez le marchand, le docteur, le forgeron, et qu'un bon jour l'on se voit obligé de faire encaissement pour faire honneur à ses dettes criardes, l'auto-suggestion, comme vous appelez cela — je comprends que s'auto-suggestionner, ça veut dire se tromper soi-même — ne sert pas à grand-chose. Pour ma part, j'ai bien plus confiance à des revenus proportionnés à ses dépenses, pour permettre au cultivateur de boucler son budget.

Or, monsieur, nous avons dans notre province des terres, des hommes et des marchés susceptibles de permettre à n'importe quel cultivateur de boucler son budget. Cependant, comme vous le dites et comme je le sais bien, moi aussi, en jugeant par ma propre paroisse, il y a un bon nombre de cultivateurs qui ne réussissent pas. Pourquoi? C'est parce que notre ministre de l'Agriculture n'a pas réussi, depuis une quinzaine d'années qu'il est à la tête de ce ministère, à donner aux cultivateurs de cette province un système de production qui leur permette de tirer 100% du rendement possible de leurs terres. En effet, au lieu de travailler à organiser les cultivateurs du point de vue de la production, M. Caron s'est appliqué à les empêcher de mourir de faim en "les soignant au bibéron", comme on dit par chez nous. Il s'est moins préoccupé d'assurer leurs progrès futurs que de leur donner la goutte de lait essentielle à leur existence du moment. D'aucuns d'entre eux qui avaient une vision plus étendue que le ministre ont voulu faire un effort pour assurer non seulement leur existence, mais aussi leur avenir et celui de leur famille. A l'exemple des autres classes de la société et en suivant les sages conseils des plus hautes autorités en organisation sociale, ils ont voulu s'organiser de façon à susciter le jeu libre des initiatives individuelles, ce qui implique l'exercice libre du jugement d'un chacun et une certaine dose de "j'm'en-fichisme" du gouvernement. Le ministre de l'Agriculture, comme bien vous le savez, a fait tout en son possible pour paralyser les efforts de ces gens, et fort de sa théorie de politicien, il a continué de leur proposer, comme remède aux maux de l'agriculture, le bibéron et la cuiller à thé du gouvernement provincial.

J'ai été bien heureux, continuait notre visiteur, d'apprendre que la théorie que vous préchez depuis longtemps est sur le point de trouver son application. Vous nous avez dit qu'il n'y avait qu'un moyen de se débarrasser de ce système désastreux qu'applique depuis trop longtemps le gouvernement de Québec par l'entremise de son ministère d'agriculture, c'était, pour les cultivateurs, de se lever en masse pour renverser le gouvernement qui se croit mieux qualifié que les cultivateurs eux-mêmes pour adopter et appliquer une politique agricole. C'est l'opposition, disiez-vous, qui a en mains le seul programme qui puisse apporter les remèdes aux maux dont nous souffrons. Pour nous en convaincre, vous nous exposez l'article du programme de M. Sauvé concernant notre industrie. Je l'ai étudié longuement, je l'ai même appris par cœur, à preuve, je vais maintenant vous le réciter:

"AGRICULTURE

"Orientation de la politique agricole par des cultivateurs compétents. L'institution d'une enquête sur les marchés locaux pour montrer aux cultivateurs le rapport existant entre la consommation et la production des produits agricoles dans cette province; cette enquête établira la provenance, la qualité et la quantité des denrées agricoles susceptibles d'être produites en cette province; à l'aide de ces connaissances, le cultivateur pourra bénéficier, dans toute la mesure du possible, des marchés locaux en ce qui concerne tous les produits de la ferme. Les renseignements obtenus par cette enquête serviront de directive pour l'organisation de l'enseignement agricole dans ses divers cycles. Campagne pour l'utilisation des produits canadiens par les Canadiens. Systématisation de l'agriculture au triple point de vue production, industrie et commerce. Groupement des cultivateurs pour la vente, l'expédition et le transport de leurs produits; système de coopération agricole pratique et avantageux; les coopératives encouragées et protégées par l'Etat mais non pas considérées et traitées comme des filiales du ministère de l'agriculture. Organisation d'un crédit agricole sans injustice pour les institutions bancaires pour venir en aide aux cultivateurs et à leurs fils et pour établir des gradués des écoles d'agriculture sur des fermes afin de permettre de constater si l'enseignement de l'agriculture tel que donné aujourd'hui est au point. Encouragement à l'industrie du sucre de betterave, des industries greffées sur l'agriculture. Une loi de tuberculisation générale par tout le Canada, protégeant le cultivateur de Québec autant que ceux des autres provinces. Respect aux associations agricoles. Liberté aux cultivateurs de s'unir. Liberté aux cultivateurs comme aux autres, sans joug ou sans obligation pour eux, de se soumettre à des conditions d'enfants mineurs. Réorganisation des cercles agricoles, EN LEUR DONNANT UNE ENTIERE LIBERTE."

Quelle différence avec le bibéron de M. Caron. Dans le cas du programme de M. Sauvé, c'est tout le monde qui est mis à l'oeuvre de sa propre initiative et c'est le gouvernement qui seconde leurs efforts. Il veut commencer par indiquer aux cultivateurs quels sont les besoins des consommateurs. Cela, comme vous le comprenez bien, servira à leur indiquer ce qu'ils ont à faire, car il ne faut pas oublier que nos cultivateurs ont assez de bon sens pour s'appliquer à produire les denrées qui leur rapporteront le plus de profits.

Le programme de l'opposition comporte également l'organisation de l'agriculture pour le transport et la vente des produits agricoles. M. Caron dira peut-être qu'une telle organisation existe aujourd'hui; mais nous savons que la "filiale" du ministère de l'agriculture qu'est la Coopérative, qu'il a arrachée aux cultivateurs, n'est pas une organisation de cultivateurs mais une organisation dirigée par les fonctionnaires du ministère de l'agriculture, sous M. Caron.

Une autre chose qui montre bien la différence de l'état d'esprit du chef de l'opposition et de M. Caron, c'est que M. Sauvé préconise l'organisation d'un crédit agricole, tandis que M. Caron a fait tout en son possible pour prouver que les cultivateurs n'avaient pas besoin de crédit agricole, que s'ils savaient économiser et placer leur argent dans de bonnes entreprises, ils seraient capables de financer leurs affaires. Pour un ancien cultivateur, c'est une attitude pas mal extraordinaire. Cela peut-être lui être pardonné parce qu'il y a bien longtemps qu'il ne fait plus d'agriculture et il n'en a jamais fait, à ce qu'on nous dit, l'unique préoccupation de sa vie. M. Sauvé veut aussi encourager toutes les industries greffées sur l'agriculture. Il veut une loi de tuberculisation qui ne soit pas une pénalité pour nos cultivateurs et une panacée pour les cultivateurs d'Ontario qui fournissent à notre province les vaches laitières. Il veut

enfin que les cultivateurs soient libres. Il veut une classe agricole consciente de ses responsabilités, de son intelligence, de sa force; c'est pour cela qu'il rejette, à la grande satisfaction de la majorité des cultivateurs, le système du bibéron du ministère de l'agriculture pour adopter celui qui repose sur le développement des initiatives individuelles.

Lecteurs, n'est-ce pas que notre ami comprend son affaire et qu'il raisonne en homme averti?

J.-N. PONTON

Visé "le blanc" ne tue personne

Par Laurent Barré

Dans la chanson populaire: "Le fils du roi s'en va chassant", il est dit: "Visé le blanc, tu es blanc". Dans son numéro du 25 février courant, le *Soleil*, tire une bombe sur l'Union catholique des cultivateurs qu'il essaie encore une fois de tuer, mais qui probablement ne s'en portera pas plus mal. Comme d'habitude, l'écrit du *Soleil* n'est pas signé; l'auteur a-t-il honte de son nom ou de sa besogne de valet? Au fait, est-ce bien un valet qui écrit ces absurdités sur l'U.C.C.?

Au *Soleil*, maîtres ou valets, autocrates ou esclaves, quel que vous soyez, il est des choses que vous devriez savoir. L'une de ces choses, c'est que l'Union catholique des cultivateurs existe et que ce n'est pas dit à vous; quelle est vivante et que ce n'est pas de votre faute; que jamais il ne s'y est fait de politique de parti, — ce qui paraît vous faire bien de la peine — que malgré vos attaques grossières, vous n'avez jamais pu entraîner l'Union à prendre part à une polémique politique par son exécutif.

L'anonyme du *Soleil*, maître ou valet essaie de donner le change et de faire d'une rumeur dont il est peut-être l'auteur la base d'une attaque nouvelle contre l'U.C.C. Ce n'est pas la première fois que le *Soleil* se conduit ainsi. Pourquoi? Avant la dernière assemblée de l'U.C.C., il visait le *Bulletin des Agriculteurs* espérant que sa fausseté lui ferait atteindre l'Union.

Par son directeur, le *Bulletin* a fait le sacrifice de consacrer une rupture avec l'U.C.C. L'espérance de M. Ponton était que ce sacrifice vaudrait à l'U.C.C. la cessation des attaques dont on l'accablait.

Trois mois sont à peine passés que les attaques recommencent. Le *Bulletin des Agriculteurs*, MM. Létourneau, Ponton, Barré n'ont plus dans l'Union ni titre, ni emploi, ni responsabilité. Alors, si on veut nous attaquer pourquoi ne pas le faire sans toucher à l'Union?

La vérité évidente, conclusion qui naturellement s'impose à la lecture du *Soleil*, c'est que les maîtres qui le solignent si bien aux dépens de toute la province, ne veulent pas d'organisation uniquement agricole. Ils ne veulent pas d'une institution, association professionnelle pour les cultivateurs. Ils en voudraient, mais à la condition que les activités de cette organisation soient uniquement à leur dévotion. Parce que le *Bulletin* et moi-même avons dénoncé certaines erreurs du gouvernement, parce que profitant de la liberté que nous avons acquise en sacrifiant nos attaches à l'U.C.C., parce que libres de nos actes, sans crainte que les gens sensés en rendent l'Union responsable, nous avons rencontré le chef de l'opposition et que nous lui avons dit que nous ferions tout notre possible pour faire triompher

Mise au point de l'U. C. C.

L'U. C. C. dans la *Terre de chebrous* du 22 février, proteste, dans les termes suivants contre la fausseté nouvelle de la *Presse* dont il a été question, la semaine dernière, dans le *Bulletin*:

Nous avons été des plus étonnés de lire dans la *Presse* de samedi, 19 février, une manchette de trois colonnes, intitulée: "L'ALLIANCE DEFINITIVE ENTRE LES CONSERVATEURS DE QUEBEC ET UN GROUPE DE L'UNION DES CULTIVATEURS, EN VUE DES PROCHAINES ELECTIONS, DANS LA PROVINCE".

Cette nouvelle du correspondant de la *Presse* à Québec appelle de notre part une mise au point des plus catégoriques. L'Assemblée, aujourd'hui, réuni en conseil, régulier aux bureaux de l'U. C. C., déclare formellement que jamais l'Union des Cultivateurs, injustement mise en cause par cette rumeur, n'a rencontré secrètement M. Sauvé, ni conclu aucune alliance avec lui.

Les journaux de la semaine dernière nous apprennent que M. Sauvé avait rencontré un groupe de cultivateurs, mais outre les noms mentionnés par ces journaux, nous ignorons qui assistait à cette réunion. Que quelques cultivateurs, membres de l'Union, aient été du nombre, ce n'est pas impossible; mais ils étaient là, non pas comme membres de l'Union, mais comme cultivateurs libres, en dehors de leur association, d'avoir et de professer leurs opinions politiques personnelles; par le fait d'appartenir à une association professionnelle, les cultivateurs, pas plus que les membres des autres classes, ne deviennent des incapables ou des interdits; ils restent libres de rencontrer le chef de l'opposition, comme c'est leur droit de rencontrer, quand il leur plaît, l'un quelconque des ministres actuels, sans cependant pour cela rendre l'Union responsable de leurs actes.

Nous voudrions que ce soit bien

un programme de progrès et de justice, pour cela, le *Soleil* par un anonyme, maître ou valet, fait le geste du putois (bête puante) qui redoute le bâton du fermier dont il a mangé les poulets. Que le putois essaie de nous sauter, dans l'ordre, c'est son rôle. Nous sommes des hommes et nous continuerons à réclamer pour nos gens les mesures et les institutions nécessaires à la vie et au développement de la principale industrie de notre province.

Là où le putois commet erreur, c'est quand il vise l'U.C.C. Cette dame n'a rien à faire entre nous et vous, M. le putois anonyme.

L'écrit du *Soleil* parle des candidatures Ponton, Barré; pour nous ce serait répréhensible, sans doute, d'en accepter une, M. du *Soleil*?

Parce que nous nous sommes dépensés à la création et à l'organisation d'une union catholique pour les cultivateurs, nous sommes devenus déqualifiés ou esclaves pour notre vie! M. Ponton fera ce qu'il voudra. Aux offres répétées qui lui sont faites, il donnera la réponse qu'il voudra. Pour moi, je réplète ce que j'ai déjà dit alors qu'on m'offrait une candidature: Je n'ai pas les moyens de subir une élection et je ne prendrai pas le pain de mes jeunes enfants pour le jeter dans une campagne électorale.

Si comme certains de vos maîtres, M. le *Soleil*, j'étais directeur ou intéressé comme aviseur ou protecteur de compagnies faisant de belles affaires avec le gouvernement, si j'avais l'avantage de certains ministères comme font certains maîtres que vous adorez, peut-être que l'un de ces maîtres pourrait me fournir l'argent pour me permettre de subir une élection, mais comme je n'ai servi que de pauvres habitants, je ne serai pas candidat parce que je n'en aurai pas les moyens.

Et maintenant, pour finir, une simple demande: l'écrit anonyme du *Soleil* devrait être une bonne fois nous dire son nom; il serait intéressant de savoir, quand il insulte les cultivateurs en Union, s'il est le même qui, à Québec, nous insultait, alors qu'il était notre invité, celui qui l'a défendu, même quand ses grossièretés s'adressaient à moi, parce que je croyais que mon devoir de président de l'U. C. C. était de respecter et faire respecter celui qui nous manquait de respect. Il serait intéressant de savoir, quand le *Soleil* vante un ministre si le vanteur et le vanté sont une seule et même personne. Un nom au bas d'un article nous permettrait de savoir si celui qui l'a écrit est, oui ou non, un fonctionnaire payé avec l'argent de la province. Ça serait bien intéressant un nom au bas de vos écrits et, si vous n'en avez pas honte, si vous n'avez pas honte de votre besogne de dénigrer, mettez le vôtre au bas de vos écrits! Moi je mets le mien.

Laurent BARRÉ.

Mise au point de M. Barré

Monsieur le directeur du *Bulletin des agriculteurs*, Monsieur le directeur.

La *Presse* ayant publié une correspondance parvenue au Québec et attaquant l'U. C. C. d'une façon injuste et déloyale, j'ai cru devoir adresser à la *Presse* une lettre de protestation. J'espère qu'on aura la loyauté de la publier. Tout de même, je vous demande de la publier dans votre journal.

Merci.

Laurent BARRÉ.

Aldéric LALONDE, président.
Oscar GATINEAU, vice-président.
Donat G. NOISEUX, secrétaire.

Mise au point de M. Barré

L'Ange Gardien, 25 février 1927

Monsieur le directeur du *Bulletin des agriculteurs*, Monsieur le directeur.

La *Presse* ayant publié une correspondance parvenue au Québec et attaquant l'U. C. C. d'une façon injuste et déloyale, j'ai cru devoir adresser à la *Presse* une lettre de protestation. J'espère qu'on aura la loyauté de la publier. Tout de même, je vous demande de la publier dans votre journal.

Merci.

Laurent BARRÉ.

L'Ange Gardien de Rouville, 22 février 1927

Monsieur le directeur de la *Presse*, Montréal.

les conservateurs et un groupe de l'Union des cultivateurs en vue des prochaines élections dans la province". Puis, dans le sous-titre: "Deux réunions secrètes."

L'U. C. C. dont j'ai été l'un des fondateurs, dont j'ai été président général pendant deux ans, ne peut ni ne doit être l'allié d'un parti politique. Ce serait contraire à ses statuts et à son esprit. Je vous demande donc de préciser, s'il était question de l'Union catholique des cultivateurs, ayant actuellement ses bureaux à l'édifice du *Devoir*, ou d'une autre organisation moins connue.

Conformément à ses statuts, l'U. C. C. n'a jamais été l'allié d'aucun parti politique depuis sa naissance au mois d'octobre 1924. En novembre 1926, à la suite d'attaques aussi malhonnêtes que déplacées, quelques membres de l'exécutif ont demandé leur retraite. Si depuis, ceux qui ont mission et qualité pour parler au nom de l'U. C. C. ont violé les statuts, ils doivent être dénoncés. Mais il serait injuste et malhonnête que l'équivoque ou sous-entendu d'une correspondance anonyme donne l'impression qu'ils se sont laissés entraîner dans une alliance politique.

Personnellement, je ne suis qu'un membre comme n'importe lequel des milliers de membres de l'U. C. C. J'ai confiance en l'honneur et la droiture des chefs que nous sommes donnés à Québec lors de la dernière assemblée annuelle, et je tiens à protester contre toute insinuation tendant à les discréditer.

Je crois que, loyalement, la *Presse* devrait publier ma lettre afin que la protestation, qu'elle comporte ait autant de publicité qu'en a eue l'attaque que je dénonce.

En croix même, que pour être loyal, la *Presse* devrait dire la date des réunions dites secrètes, le lieu où elles ont été tenues, et les noms des représentants officiels de l'U. C. C. Ou, probablement, ce qui est plus exact, dire que jamais l'U. C. C. n'a fait partie d'aucun parti politique.

Comptant sur la loyauté de votre journal envers nous, cultivateurs, et notre association professionnelle, je vous remercie.

Laurent BARRÉ,
membre de l'U. C. C.

Billet de la semaine

Dans le rôle d'écrodiade

L'autisme dernier, en présence des directeurs du cercle local de l'U.C.C., je mettais à M. L. Lamoureux ses lettres de créance de délégué à l'Assemblée annuelle de l'Union.

En acceptant ces papiers, M. Lamoureux nous dit: "Comme cela vous me permettez d'agir à ma guise". — Bien certainement, que je lui répondis en riant, mais n'allez pas nous faire honte!

Il semble que dans son impatience de faire honneur à ses gens, M. Lamoureux ne perd pas son temps au congrès. Dès le premier jour de son arrivée on le retrouve derrière le rideau de l'Union dans le rôle d'écrodiade faisant demander par Salomé la tête de Jean-Baptiste dans un plat. Des témoins oculaires nous assurent que M. Lamoureux jouait ce rôle avec un brio parfait.

Pour des raisons encore inconnues, le rideau ne fut pas complètement levé sur le dernier acte de ce drame sanglant et d'aucuns prétendent que la tête de Jean ne fut jamais livrée au couperet bien qu'une récente déclaration de M. Lamoureux puisse nous porter à croire le contraire.

Il va sans dire que les membres du cercle de Henryville sont très fiers des agissements de leur délégué au dernier congrès de l'U.C.C. et que les membres du cercle de St-Sébastien ne sont pas insensibles non plus à l'honneur qui en rejailit sur eux.

N'était la constitution qui nous défend expressément de faire de la politique, il y a longtemps que les cercles d'Henryville et de Saint-Sébastien auraient décidé, non pas d'expulser des rangs de l'Union le député d'Iberville, mais bien de voter en bloc pour lui aux prochaines élections.

Bien à vous,

Joseph COMEAU

Henryville, 27 février 1927.

L'organe du

gouvernement

Nos lecteurs voudront bien prendre connaissance de l'article de M. Laurent Barré que nous endossons et considérons comme notre réponse à l'article malicieux que l'organe du gouvernement de Québec, le *Soleil*, dirigeait la semaine dernière contre l'Union professionnelle des cultivateurs de cette province: l'Union Catholique des Cultivateurs de la province de Québec.

Proposition à M. Lambert

M. J.-A. Lambert, de Maskinongé, publié dans la *Presse* du 26 février, une lettre intitulée: "Une enquête injustifiable sur la Coopérative Fédérée". Dans cette lettre, il prend à partie M. Oscar Gatinéau qui demande une telle enquête. Il prétend que tout est en parfait ordre à la Coopérative et il laisse entendre que ça prend ni plus ni moins un imbécile pour demander des éclaircissements sur une administration aussi parfaite. Puisque M. Lambert est disposé à faire une telle déclaration, nous allons lui demander de nous présenter, dans la *Presse* ou ailleurs, si ça lui va mieux, une analyse des trois derniers bilans de la Coopérative que nous avons publiés, la semaine dernière, en page 10 du *Bulletin des Agriculteurs*.

TRIBUNE LIBRE

Où allons-nous?

La Patrie, Co Compton

19 Février 1927

M. le Directeur,

C'est dans la paix et le silence, dit-on que s'élaborent les grandes oeuvres. Maintenant que la tourmente fédérale est passée, le peuple se reprend à penser et à juger des faits et des événements palpables qui l'entourent et qu'il a vécus. Mais avant qu'une nouvelle tourmente provinciale qui s'annonce comme prématurée ne vienne de nouveau obscurcir les intelligences et réveiller les préjugés, il ne serait pas déplacé, je crois, de nous demander où nous allons avec la forme de gouvernement qui nous régit. Sera-ce l'autocratie ou la démocratie qui nous dirigera demain? ou ne sera-ce pas plutôt une forme de gouvernement hybride synthétisant dans ces deux régimes pour n'en garder que les vices et en éliminer toute conséquence à leurs auteurs. Notre avenir politique sera sans doute de ce que nous le voudrons. Il sera bon si nous savons regarder avec les yeux de notre intelligence sur la valeur des candidats qui briguent nos suffrages plutôt que de nous en reposer uniquement sur le sens des couleurs bleu ou rouge. La couleur est une perfection accidentelle qui ne justifie personne de s'appuyer uniquement sur elle pour parvenir à la connaissance intime d'un être. Elle justifie encore moins un électeur intelligent de donner son vote pour un imbécile ou une nullité, fût-il teint en bleu foncé ou en rouge écarlate.

A mon humble opinion l'essence d'un bon gouvernement sous notre régime repose uniquement sur la valeur des unités qui le composent. Et il est un fait qu'il ne faut pas perdre de vue; c'est que les pervers ne regardent pas aux moyens pour parvenir au but qu'ils convoitent et souvent même, fussent-ils peu nombreux, ils créent tant d'embarras qu'ils atteignent toujours l'objet de leurs convoitises au détriment du pays et de ses citoyens. Ce ne sont pas les partis politiques qui font les bons hommes mais bien les bons hommes qui font les bons partis politiques. Il serait sans doute plus sage de nous conformer à la doctrine de l'Eglise en temps d'élection comme en tout autre temps et de voter pour l'homme qui, selon notre conscience, est plus apte à défendre les intérêts de la religion et de l'Etat plutôt que d'en croire ces démagogues pour qui les scandales qui font perdre des millions au pays deviennent si petits qu'on ne peut les entrevoir qu'à la loupe, et les défauts de leurs adversaires si grands qu'ils ne voient rien moins qu'à l'annihilation de toute une race.

Plusieurs sans doute parmi nous, amis lecteurs, qui auez l'obligation de me lire, partageront mon opinion sur ce que je l'énonce, mais croirez peut-être qu'il n'est pas opportun de rappeler ces vérités, qu'il peut arriver parfois dans la vie d'un peuple qu'un gouvernement semble avoir assez vécu; que la masse des électeurs est aveugle et qu'il est plus facile de renverser un gouvernement en criant: A bas tel ou tel, plutôt qu'en discutant sur la valeur des candidats en présence! Si quelqu'un parmi vous opinait en ce sens, je me permettrais de différer d'opinion avec lui. Ici, parce que par essence ce n'est pas un vice fédéral d'avis, je préconise la possibilité d'augmenter assez facilement les revenus de cette branche d'agriculture évalués à cette date à \$70,000,000, au joli chiffre de \$180,000,000 par année.

Pour atteindre ce but, M. Elford suggérerait de garder une moyenne de 100 poules sur les 700,000 fermes au pays, de prendre les moyens d'augmenter la moyenne de ponte et de consommer plus d'œufs. En outre, il estimait que le prix moyen des œufs pourrait atteindre 40s par douzaine.

Si un surplus de \$110,000,000 venait s'ajouter au budget annuel des cultivateurs de tout le pays, n'est-ce pas que la chose en vaudrait la peine? Cette énorme somme ne nuirait pas à résoudre le difficile problème du crédit agricole.

Enfin si l'agriculture peut jouer un rôle aussi important sur nos fermes, cultivateurs, tâches d'attacher, à l'avenir, plus d'importance à cette lucrative industrie. Et alors une nouvelle ère de véritable progrès s'ouvrira pour l'agriculture dans tout le pays et aussi, particulièrement dans toute notre province de Québec, qui ne tient pas, sous ce rapport, un rang convenable.

Camille LETOURNEAU, fils.

Montréal, 18 février 1927

M. le directeur,

Je viens solliciter un peu d'espace, en tribune libre, si vous voulez bien me le permettre.

Dans une conférence qu'il donnait au cours du mois de janvier dernier, au Club de Publicité de Montréal, M. Lynn W. Meekins, commissaire américain au commerce à Ottawa, disait, sur la question de tarif, "La politique des Etats-Unis, à ce sujet, n'est pas d'étouffer la concurrence étrangère, mais de limiter cette concurrence lorsqu'elle devient une menace sérieuse pour le producteur américain. Toutes les demandes de changement au tarif aux Etats-Unis, sont considérées par une commission américaine spéciale, et toutes les parties ont droit de soumettre leurs prétentions avant les changements

tarifaires (le *Devoir* du 29 janvier 1927).

Cette politique américaine en matière de tarif n'apparaît-elle pas remplie de logique et de bon sens? Et quelle belle notion d'affaires, sous ce rapport, les Américains nous ont donnée. Mais, aussi, au point de vue agricole seulement, combien de millions aurons-nous perdus pour apprendre de nos voisins comment régler les questions tarifaires?

Car nous importons des Etats-Unis des quantités très considérables de produits agricoles: légumes, petits fruits, œufs, etc., que nous pourrions produire ici, si nous voulions abolir la préférence donnée, sur nos marchés canadiens, aux produits de la ferme américaine, surtout lorsque l'on sait que les Etats-Unis font payer des droits assez élevés pour empêcher l'entrée aux produits de la ferme canadienne chez eux.

L'ex-ministre de l'agriculture de la Colombie, M. Tolmie, n'avait-il pas mille fois raison de dire — l'occasion s'en présentant un jour de la session fédérale de 1926 — "Pourquoi consacrer des millions pour nos méthodes agricoles, pour nos formes expérimentales, etc., etc., si nous cédonos notre marché à l'étranger?" En effet pour réussir en agriculture, comme en tout autre genre d'exploitation, ce n'est pas suffisant d'avoir beaucoup de connaissances techniques afin de réduire à son minimum le coût de production; il faut en plus être en état de bien vendre. Car le cultivateur a besoin de réaliser des profits, raisonnablement, tout comme le marchand, le commerçant et l'industriel. Or, quand bien même on affirmerait que certains de nos produits agricoles sont recherchés sur le marché anglais, comme nos œufs, par exemple, il va sans dire que le cultivateur canadien doit prendre la première place sur les marchés locaux. Il serait étrange et inutile alors de parler des avantages d'un marché d'exportation si l'on mettait sans cesse qu'on nous coupe l'herbe sous le pied chez nous.

Le ministre de l'agriculture, donne l'hon. M. Motherwell, mérite donc d'être bien félicité d'avoir adopté la loi de l'antidumping contre les œufs importés.

D'ailleurs aurait-on pu songer à tenir le troisième congrès mondial d'agriculture à Ottawa, en 1927, sans se préoccuper d'enlever l'obstacle le plus insurmontable à l'expansion de cette industrie? Evidemment non!

Le cultivateur pourra bénéficier de cette loi adoptée dans le but de limiter la trop forte concurrence étrangère. Et le consommateur n'aura pas trop de motifs de maugréer contre cette mesure parce que si, de ce fait, il paye les œufs un peu plus cher, en bien, le consommateur, par sa qualité supérieure à tous les œufs importés dont la qualité est loin d'être toujours bien excellente. Et, après tout, ne vaut-il pas mieux, pour la prospérité matérielle de tout le pays, de garder, au moyen d'un tarif raisonnable et stable, nos millions que de les donner à l'étranger?

Puis, si le public agricole surtout n'a pas perdu tout souvenir de la grande convention interprovinciale d'agriculture, tenue à Ottawa, au mois de février 1919, par nos sommités agricoles et avicoles, on se rappellera les beaux projets formulés alors pour le développement de l'industrie avicole au Canada.

M. Elford, le vice-chef du service fédéral d'agriculture, prévoyait alors la possibilité d'augmenter assez facilement les revenus de cette branche d'agriculture évalués à cette date à \$70,000,000, au joli chiffre de \$180,000,000 par année.

Pour atteindre ce but, M. Elford suggérerait de garder une moyenne de 100 poules sur les 700,000 fermes au pays, de prendre les moyens d'augmenter la moyenne de ponte et de consommer plus d'œufs. En outre, il estimait que le prix moyen des œufs pourrait atteindre 40s par douzaine.

Si un surplus de \$110,000,000 venait s'ajouter au budget annuel des cultivateurs de tout le pays, n'est-ce pas que la chose en vaudrait la peine? Cette énorme somme ne nuirait pas à résoudre le difficile problème du crédit agricole.

Enfin si l'agriculture peut jouer un rôle aussi important sur nos fermes, cultivateurs, tâches d'attacher, à l'avenir, plus d'importance à cette lucrative industrie. Et alors une nouvelle ère de véritable progrès s'ouvrira pour l'agriculture dans tout le pays et aussi, particulièrement dans toute notre province de Québec, qui ne tient pas, sous ce rapport, un rang convenable.

Camille LETOURNEAU, fils.

Montréal, 18 février 1927

M. le directeur,

Je viens solliciter un peu d'espace, en tribune libre, si vous voulez bien me le permettre.

Dans une conférence qu'il donnait au cours du mois de janvier dernier, au Club de Publicité de Montréal, M. Lynn W. Meekins, commissaire américain au commerce à Ottawa, disait, sur la question de tarif, "La politique des Etats-Unis, à ce sujet, n'est pas d'étouffer la concurrence étrangère, mais de limiter cette concurrence lorsqu'elle devient une menace sérieuse pour le producteur américain. Toutes les demandes de changement au tarif aux Etats-Unis, sont considérées par une commission américaine spéciale, et toutes les parties ont droit de soumettre leurs prétentions avant les changements

(Suite à la page 2)

AGRICULTURE

Producteurs et manufacturiers de laine

Le Conseil national des recherches du Canada, institution du gouvernement fédéral, vient d'annoncer que sa prochaine enquête portera sur la production et la fabrication de la laine. Producteurs et manufacturiers seront appelés à se réunir à cet effet. Le Conseil sera sous la direction du Dr H. M. Tury, de l'Université d'Alberta.

Pour une raison ou une autre, certains manufacturiers étaient préjugés contre la laine canadienne autrefois et bien que des progrès considérables aient été faits dans les services des approvisionnements des producteurs et des manufacturiers, le Canada importe encore plus de laine qu'il n'en produit. Le Conseil

des recherches se propose d'étudier les diverses classes de laine domestique et de déterminer les meilleurs usages que l'on peut faire de chacune d'elles. Il est admis que la laine canadienne ne peut pas être employée avantageusement pour une coupe de fins mais dans neuf cas sur dix, elle vaut à l'importe quelle laine du monde.

En effet, notre climat rigoureux fait que notre laine est beaucoup plus forte que celle des autres pays; c'est pourquoi elle a acquis une réputation enviable lorsqu'elle est convenablement classée. Quelques-unes des classes de laine grossière qui étaient autrefois au bas de l'échelle des prix sont maintenant considérées comme très utiles pour la fabrication des feutres que l'on emploie dans les peleries, ce qui a fait que la demande pour cette classe est maintenant très forte.

Le Conseil des recherches étudiera tous ces problèmes. Il aura la coopération entière des manufacturiers de laine ainsi que de la Coopération des producteurs de laine canadiens.

Bien que la lante ne commencera que dans un mois, la Coopération des producteurs de laine canadiens reçoit déjà plusieurs demandes pour les sacs à laine et la ficelle de papier, à ses bureaux chefs d'expédition. Les cultivateurs abandonnent rapidement l'ancienne coutume d'expédier les toisons attachées avec de la ficelle à engerbe ou de la broche à foins; ils apportent maintenant à la préparation de leur produit l'attention qu'il mérite; aussi en reçoivent-ils des prix plus rémunérateurs.

Mouvement agricole à Louiseville

Joué dernier, avait lieu, à Louiseville, en la salle du Palais de Justice, des conférences sur l'élevage du porc à bacon, l'élevage du mouton de race ainsi que sur l'amélioration des troupeaux et les vaches laitières. Ces conférences ont été organisées par M. Elzéar Roy, agronome du comté de Maskinongé. Il y avait une nombreuse assistance.

M. Roy prenant la parole et ouvrant l'assemblée rappelle les succès que le CLUB DES JEUNES ELEVEURS DE PORCS a remporté au concours de l'automne dernier. Il dit que le concours a été un des plus importants de tous les comtés de la province tant par la qualité que pour la quantité et que les résultats pécuniaires ont dépassé les espérances des vendeurs. Il dit que les gouvernements font beaucoup pour encourager l'élevage sous ses différentes formes, en accordant des octrois spéciaux pour encourager l'élevage, lesquels sont payés 1-3 par le gouvernement provincial, 1-3 par le gouvernement du Dominion et l'autre 1-3 par le cercle agricole. Il mentionne que la vente à l'enchère, de l'automne dernier, du porc à bacon, qui a eu lieu sur le terrain de l'exposition a rapporté à ceux des cultivateurs qui ont pris part à ce concours \$2,297.37 de plus que le marché en cours paye pour des sujets ordinaires. Il espère que l'automne prochain les concurrents seront encore plus nombreux et les sujets encore mieux choisis. Après ces quelques remarques, l'agronome propose comme présidents conjoints de cette assemblée, MM. L.-J. Teasdale, préfet du comté et J.-W. Gagnon, président de la Société d'agriculture du comté de Maskinongé.

M. J.-W. Gagnon est appelé à prendre la parole, répondant à l'invitation de M. Roy, il remercie ce dernier de l'honneur qu'il lui fait en l'appelant à présider conjointement avec M. Teasdale, la belle réunion de la grande famille des cultivateurs.

Il souhaite la bienvenue aux conférenciers, qu'il qualifie de missionnaires agricoles. S'adressant aux cultivateurs présents, il leur dit que l'agriculture aujourd'hui n'est plus qu'elle était autrefois; qu'il ne faut pas prendre ce que la terre nous donne, mais qu'il faut lui faire donner ce que l'acheteur ou le consommateur désire. L'agriculture aujourd'hui est une industrie et elle doit être faite avec méthode: culture variée et comptabilité. Si vous voulez, messieurs les Cultivateurs, vendre vos produits au plus haut prix du marché, vous devez nécessairement présenter aux acheteurs, qui sont maintenant plus nombreux, mais aussi plus difficiles, des produits de première qualité. C'est ce que le consommateur recherche aujourd'hui et c'est toujours le produit de bonne qualité qui se vend le plus et aussi qui est le plus demandé. Vous devez moderniser votre culture afin de faire face à la conférence et aux nouvelles habitudes de notre siècle. Messieurs les Conférenciers, sont ici pour vous donner les moyens de moderniser l'élevage et la culture qui s'y rapporte.

M. L.-J. Teasdale, président conjoint invite M. E. Marcoux, conférencier à adresser la parole. M. Marcoux se spécialise dans l'élevage du porc à bacon, et il traite de la façon donnant des conseils très précieux aux cultivateurs. Il parle de l'exposition du porc à bacon de l'automne dernier, lequel, dit-il, a été unique tant pour la quantité que pour la qualité. Le comté de Maskinongé, sous ce rapport, a prêté par son exemple aux comtés voisins? Il recommande fortement aux cultivateurs d'industrialiser leurs fermes et de faire de la coopération afin d'obtenir de meilleurs résultats. Le conférencier parle en détails des concours de porcs à bacon. Il dit qu'il ne faut pas craindre de faire prévaloir ses idées, qu'il y a déjà beaucoup de progrès d'accomplis sous le rapport de l'élevage du porc, qu'il y a encore beaucoup à faire, mais que le temps n'est pas très éloigné où cette branche de l'élevage sera parfaite.

M. L.-J. Teasdale présente ensuite M. P. Rodrigue qui traite avec grande connaissance le sujet de l'élevage du mouton. Il vient devant les cultivateurs de cette paroisse pour la troisième fois. Il remercie le préfet du comté M. L.-J. Teasdale pour son hospitalité en mettant la magnifique salle du Palais de Justice à la disposition des conférenciers, il félicite aussi

le président de la Société d'agriculture du comté de Maskinongé pour la part active qu'il prend aux mouvements agricoles ainsi que pour le magnifique prix d'encouragement qu'il a donné aux jeunes éleveurs du concours de porcs à bacon. Continuant son sujet, il dit qu'il y a un marché illimité pour le mouton et ses produits; il insiste sur le fait que les cultivateurs devraient avoir dans leur troupeau un sujet de race pure, chose qui est absolument essentielle pour un cultivateur qui veut réussir dans l'élevage du mouton; il compare les débuts et les progrès accomplis dans le district de la Beauce, il dit que la meilleure annonce pour le cultivateur est de produire ce que le consommateur désire.

Le conférencier suivant, présenté par M. L.-J. Teasdale, est M. Ernest Bonneau, qui représente le commerce, les grandes maisons de salaisons et d'exportations. Il démontre à l'assistance que les maisons de commerce qu'il représente sont des maisons canadiennes qui veulent garder le commerce canadien pour les Canadiens et que le Canada et tout particulièrement la province de Québec peut produire ce qu'il faut pour la consommation de la province et que le surplus de production peut être exporté avec avantage, mais que malheureusement nous ne produisons pas ce qu'il faut pour satisfaire à notre besoin local; au contraire, nos voisins, avec les grandes salaisons des Etats-Unis y trouvent un marché avantageux parce que leurs produits sont supérieurs aux nôtres par leur apparence et leur qualité. Je suis envoyé par mes patrons pour vous dire que le marché désire acheter et vous laisser connaître ce que nous voulons, il y a intérêt mutuel pour l'acheteur et le producteur.

Le conférencier suivant, est M. E. Parenteau, agronome du comté de Saint-Maurice. Il est présenté par M. L.-J. Teasdale. Il traite de l'hygiène du porc et de son élevage. Il dit que si il y a un temps où le porc doit être suivi de près, c'est durant la saison froide de l'hiver, non seulement pour le porc, mais pour toutes les bêtes qui forment le troupeau du cultivateur. Il traite longuement ce sujet dans tous ses détails avec beaucoup de connaissance. Il termine en faisant appel à la Coopération d'idée, chez les vieux et les jeunes qui s'intéressent à l'agriculture.

M. A. Trudel est le conférencier suivant, il traite de l'industrie laitière qui n'est pas la moindre dans notre province. Il regrette que l'heure soit si avancée car il aurait aimé traiter son sujet plus longuement.

Il s'applique à démontrer que le cultivateur devrait prendre les moyens de faire produire du lait toute l'année; il donne les moyens à prendre pour arriver à ce résultat, il dit que nos hivers sont trop longs pour tenir des troupeaux sans production; il insiste sur la qualité des sujets. Il espère que l'industrie laitière dans notre province sera sur une très bonne base avant longtemps surtout pour la production durant la saison de l'hiver.

M. Elzéar Roy, agronome du comté, donne lecture des noms des membres du club des jeunes éleveurs de porcs qui ont pris part au concours de l'automne dernier et qui ont obtenu des prix. \$182.00 ont été distribués en prix aux concurrents suivants: 1er prix René Gagnon; 2ème Gilbert LeFrançois; 3ème Paul Lambert; 4ème Lilianne Gravel; 5ème Emmanuel Saucier; 6ème Jeanne Gagnon; 7ème Germain Beaulac; 8ème Arthur Gravel; 9ème Jacques Saucier; 10ème Clovis Beaulac; 11ème Adrienne Gagnon; 12ème Maurice Lambert; 13ème Gravel Lucienne; 14ème Lorenzo St-Yves; 15ème Paul-Emile St-Yves; 16ème Ricard Alexandre; 17ème Maurice Saucier; 18ème Gaston LeFrançois; 19ème Georges Etienne Gravel; 20ème Marcel Picotte; 21ème Lucienne Lambert; 22ème Claire Beaulac; 23ème Lucienne Beaulac; 24ème Marguerite LeFrançois.

On a donné, comme prix des chèques variant de \$16.00 à \$20.00. Cela a encouragé nos jeunes éleveurs. Il est un fait à noter: ces jeunes éleveurs étaient âgés de 8 à 13 ans. 24 concurrents faisaient parti du club des jeunes éleveurs. Le gagnant du premier prix, le jeune René Gagnon, n'est âgé que de 9 ans. M. J.-W. Gagnon, président de la Société d'agriculture, fit tirer au sort un prix spécial avec chance égale à tous les membres du club des jeunes éleveurs. Il donna ce prix à condition que le gagnant ouvre un compte d'épargne à la banque et le dépose à son nom. L'heureux gagnant du chèque de \$5.00 fut le jeune René Gagnon, qui avait obtenu les honneurs du concours des jeunes éleveurs. Grand était l'intérêt chez nos jeunes éleveurs. M. L.-J. Teasdale, président conjoint clôtura l'assemblée en remerciant l'assistance, MM. les conférenciers, et en félicitant les jeunes concurrents. Il sut trouver pour eux de bonnes paroles d'encouragement et leur conseilla d'aimer la terre de leur ancêtre et de s'y attacher toujours.

J.-W. GAGNON.
Louiseville, 21 fév. 1927.

La charrue avant les boeufs

M. Le ministre Garon nous disait l'autre jour à l'assemblée de la Coopération que les marchés étrangers deviennent de "moins en moins sûrs" pour l'écoulement de nos produits agricoles. Cependant l'on apprend que M. le ministre a un projet de loi ayant pour but de créer des conditions encore plus avantageuses au commissariat commercial existant actuellement à Londres. Il n'est pas question, paraît-il, dans ce projet du développement de nos marchés locaux.

Notre expérience nous enseigne que les marchés locaux sont infiniment plus sûrs que les marchés étrangers. Notre pays est jeune, il ne peut faire autrement que de se développer.

Pour sa part, la province de Québec offre des débouchés considérables pour les produits agricoles;

mais ce ne sont pas nos cultivateurs qui en bénéficient le plus. Un fort pourcentage des produits agricoles consommés en notre province, nous viennent de l'étranger, bien que nous puissions les produire.

Pourquoi ne commencerions-nous pas par utiliser ces marchés au lieu d'essayer de chasser les Néo-Zélandais, les Australiens, les Sibériens et les Danois du marché de Londres? Le marché de Londres ne peut nous intéresser autrement que pour l'écoulement de nos surplus.

Cultiver les marchés étrangers de "moins en moins sûrs" et négliger les marchés locaux de "plus en plus sûrs", c'est mettre la charrue devant les boeufs.

Le comprendra-t-on un jour au ministère de l'agriculture de Québec?

Il a oublié quelque chose

M. J.-A. Paquet de la Coopération Fédérale disait que le commerce des produits à la Coopération ne coûte que 3.27 p.c. alors que d'après le Bradstreet et la Chambre de commerce, les frais des autres maisons, qui font un commerce du même genre, varient entre 4 et 11 p.c.

M. Paquet a oublié de dire que la propagande l'annonce, qui coûte extrêmement cher aux autres maisons, ne coûte pratiquement rien à la Coopération, puisque ce sont les cultivateurs, qui paient à même les fonds du ministère de l'Agriculture. Que M. Paquet nous nomme une autre maison qui reçoit \$25,000, \$30,000 et peut-être même \$50,000 par année d'octrois de toute sorte pour faire sa propagande agricole, qu'il nous nomme une autre maison qui a sa dévotion une centaine d'agronomes, une cinquantaine d'inspecteurs de beurrierie et de fromagerie, des légions de gens qui ont une petite position quelconque et qui, pour faire plaisir au gouvernement, font de la propagande gratuitement pour la Coopération, et si telles maisons existent nous paierions 10 contre 1 que le coût de leur commerce est inférieur à 3.27 p.c.

Le cercle de Saint-Césaire

Le 13 courant avait lieu à Saint-Césaire de Rouville, dans la salle du marché, une réunion à laquelle ont pris part 300 quelques personnes. Le but de cette nombreuse assemblée était la formation d'un cercle de l'Union catholique des cultivateurs de la province de Québec. L'assemblée fut présidée par M. le vicar Brousseau, délégué par M. le curé. Le premier orateur fut M. Lalonde, de Rigaud, président général de l'U. C. C.

M. Lalonde a expliqué le but de l'Union et a parlé des activités de celle-ci depuis 1924.

Ensuite M. le docteur C.-A. M. Bernier, député du comté de Rouville, dans un magnifique discours, il encouragea les cultivateurs à faire partie de cette Union, leur démontrant tout le bien qu'ils peuvent en obtenir, en discutant leurs problèmes et en faisant connaître leurs besoins à nos gouvernements.

On procéda ensuite au choix des officiers du cercle. M. Joseph Auger, maire de la paroisse fut choisi comme président et M. Ephrem Ostiguy, vice-président. MM. Edgar Arès, J.-P. Brodeur, J.-Amédée Viens, Raymond Poirier, Edmond Chagnon furent élus directeurs du cercle.

Après ces nominations, quarante-cinq cultivateurs de Saint-Césaire se sont inscrits sur la liste du cercle.

M. Frédéric Robillard fut choisi comme secrétaire, et M. le curé P.-J. Benoit a bien voulu accepter la charge d'aumônier.

Pauvre Soleil!

Nous lisons dans le Devoir du 23 février, la note suivante:

"L'Union des journaux, au Soleil? On ne le croirait pas, à voir dans quel pétrin vient de se mettre un rédacteur de la feuille ministérielle, au sujet de l'Union des cultivateurs, quebecois, qu'il attaque sans raison sensée. La Presse annonce qu'il y a quelques jours une prétendue entente entre les conservateurs québécois et l'Union des cultivateurs, sur le terrain politique, en vue des prochaines élections provinciales. Dès lundi dernier, M. J.-N. Ponton, mis en cause avec le Bulletin des agriculteurs et M. Sauvé, protesta contre l'affirmation de la Presse, dans une lettre dont la Presse elle-même (lundi, 1ère page, bas de la troisième colonne, titre: Les prétendus d'une lettre de M. Ponton) donne un paragraphe où M. Ponton n'ait que l'Union des cultivateurs, catholiques fut en cause. Le Soleil aurait pu lire ce texte. L'a-t-il lu? S'il lui a échappé, le Soleil aurait pu lire, dans le Devoir de mardi, sous la rubrique La Terre de chez nous, bulletin officiel de l'Union catholique des cultivateurs, deux documents précis sur le sujet dont il se préoccupe. Le premier, signé par le président, le vice-président et le secrétaire de l'Union, donne un démenti formel à la nouvelle portée dans la Presse et déclare nettement que l'Union ne fait pas de politique. Les signataires de cette pièce, qui forment l'exécutif de l'Union, déclarent formellement que jamais l'Union des cultivateurs, ni aucun de ses groupes affiliés n'a rencontré secrètement M. Sauvé, ni conclu d'alliance avec lui". Le deuxième document est la lettre même de M. Ponton à la Presse où il donne lui aussi le démenti à l'informateur de la Presse. Tous ces documents ont paru vingt-quatre heures avant le premier Québec du Soleil d'hier qui parle d'un coup mortel à l'Union des cultivateurs et feint de s'alarmer... d'une chose qui n'est pas arrivée, n'est pas faite, et ne se fera pas, pour jeter du louche sur l'Union et tenter de lui causer du dommage. Que le Soleil ait les documents en question, et alors il est de mauvaise foi. Ou il ne les

a pas lus et alors il traite d'un sujet dont il ignore les principaux éléments. Quelque mal qu'il se donne pour tenter de nuire à l'Union des cultivateurs, puisqu'il ne peut réussir à l'asservir aux fins ministérielles, le Soleil se fait plus de tort, aux yeux des gens raisonnables et de bonne foi, qu'il ne peut en faire au syndicat contre lequel il veut soulever les préjugés d'une partie de sa clientèle. L'Union ne fait pas de politique; elle l'a dit, elle le prouve. Et s'il y a quelque part, comme affirme le Soleil, "une poignée d'individus sans bonne foi", il ferait bien de les chercher ailleurs qu'on il prétend les voir". Les "auteurs de discorde" sont ceux qui parlent de l'Union sans en avoir lu les déclarations ou sans en tenir le moindre compte.

Pauvre Soleil!

La Session de Ottawa

(Suite de la page 8)

me, seul pourra accomplir cette gigantesque entreprise.

Les trois heures de débat de mercredi ont été remplies de neuf sur la question du budget. C'était jour des déclarations, il y avait la présence d'un grand nombre de députés des affaires privées au budget de l'hon. Robb, et il dit qu'il en serait ainsi tant que le budget ne serait pas voté.

Il ne faudrait pas déduire de ce changement que les députés perdront un grand nombre de leurs séances, puisque, dans une semaine, le vote sur le budget sera pris.

L'amendement Coote est voté à une défaite certaine. C'est à peine s'il réunira les suffrages de tous les Fermiers-Unis. En tout cas le gouvernement, les indépendants, les progressistes libéraux, même les conservateurs seront contre, à en juger par les nombreux discours enregistrés "verbatim" à date dans les pages volumineuses du Hansard.

En effet les conservateurs n'ont pas saisi l'occasion qui leur a été offerte d'apporter un amendement. Ils se sont tous retranchés derrière cette phrase, prononcée d'abord par un candidat à la direction suprême du parti, l'hon. Bennett: le présent budget aurait tout aussi bien pu être présenté par le parti conservateur qu'un parti libéral.

Naturellement, quelques orateurs ont touché encore les cordes de la réaction. Mais il est clair que ce qui a désarmé le plus l'opposition, c'est l'absence totale de modifications tarifaires. Plusieurs députés s'en sont trouvés même déçus.

Ceux qui ont voulu malgré tout adresser la parole ont réveillé les vieilles rengaines de la dernière campagne électorale, disant que c'était la faute du gouvernement si l'immigration était si intense et si l'émigration était si peu. On a fait valoir aussi la valeur de nos ressources naturelles, les minéraux surtout, demandant au gouvernement de s'en occuper davantage. Ce sont là les deux principaux points sur lesquels l'opposition a touché. Le gouvernement, lui, se contenta d'approuver et de lancer au ministre des finances des coups d'encensoir qu'il ne mesure pas toujours.

Les deux séances de jeudi ont été par plus d'un point très intéressantes. L'orateur principal a été M. Henri Bourassa, député indépendant de Labelle, qui a entretenu les députés pendant une heure et demie.

M. Bourassa est contre la réduction de l'impôt sur le revenu, telle que décidée par le budget de l'hon. Robb. Il part de ce principe que la famille est à la base de la société, et que quand la famille ne reçoit pas la protection à laquelle elle a des droits stricts, c'est toute la société qui s'en ressent.

Ce principe est très juste, et quand on l'applique aux idées de notre gouvernement, il provoque les conclusions les plus alarmantes. En effet notre taxe frappe passablement à l'aveugle chez nous. Elle ne tient pas compte des familles nombreuses, qui travaillent à la fois au bien-être financier — les épargnes d'un père de dix enfants, s'il ne les avaient pas eus, seraient étonnantes — ainsi qu'au bien-être moral du pays.

Une famille nombreuse est donc une double richesse, qu'on ne saurait entourer de trop de soins.

Or la taxe de ventes, comme l'impôt sur le revenu, frappe inégalement. Tel manufacturier, par exemple, qui se fait un revenu de \$2,000 par année dans une industrie, paie plus de \$100 par année en taxes de ventes, même s'il est père de plusieurs enfants. M. Bourassa a cité un cas de cette sorte dans son comté de Labelle, et sans aucun doute il y en a d'autres un peu partout au Canada.

Un autre point du précédent budget laquaine M. Bourassa: le retour au timbre de deux sous pour les lettres. Par ce retour le pays s'est privé de revenus considérables qui ont une seule année auraient suffi pour installer dans toutes nos campagnes des services de distribution rurale. De plus c'est le riche qui est soulagé par cette taxe. C'est le même cas ici pour la diminution de l'impôt sur le revenu.

En somme, s'il y a une conclusion générale à tirer en particulier du discours de ce débat sur le budget, qui tire à sa fin, c'est bien celle-ci: le budget de M. Robb est, cette année, le triomphe du riche sur le pauvre, tandis que le budget du même ministre, l'an dernier, était le triomphe du pauvre.

Chacun se le rappelle, il est vrai, mais les grandes fortunes sont aussi celles qui devraient contribuer le plus fortement à nos dépenses, et dans le domaine de la taxe, on devrait songer à autre chose à la richesse matérielle et tenir compte de la richesse morale que constituent pour le Canada certaines de nos magnifiques familles.

Les discours de vendredi n'ont rien ajouté de bien neuf aux considérations des discours précédents. L'opposition conservatrice, désemparée devant l'absence de changement tarifaire, se borne à des remarques d'interdiction, si on touche à des points particuliers, ce sont des coups pour mieux servir les intérêts de "dessous". C'est ce qu'a fait l'hon. Stevens, quand il a touché à la brûlante question des pouvoirs

LE THÉ "SALADA"

sa qualité ne varie jamais—exigez-le.

de Carillon, qui occupe à un si haut point les intérêts dans la compagnie du canal de la baie Georgienne et d'autres grandes compagnies.

L'harmonie très délicate que le choeur de Londres faisait descendre de la passerelle de la salle de la Be-nommée dans la salle elle-même, où se trouvaient plusieurs milliers d'auditeurs attentifs, ne laissait pas prévoir une grave tempête en pleine Chambre, à peine une heure plus tard. L'ancien ministre des douanes, qui connaît apparemment les endroits sensibles du gouvernement, a déclenché les vents quand il a touché au contrat qui aurait accru dans ses grandes lignes d'abord, puis jeté au panier, entre le gouvernement fédéral et certains capitalistes américains, au sujet de l'exploitation des pouvoirs de Carillon.

Dans cette bourrasque, l'hon. Charles Stewart, ministre de l'Intérieur et l'hon. James Robb, ministre des finances, ont été les pilotes du gouvernement et selon toutes les apparences, ils ont pu conduire leur navire à bon port. L'incident a donné lieu à des déferlements de vagues très hautes et il y eut des moments où il était impossible de se faire entendre à travers la tempête.

Prévision en apiculture

Ce n'est pas toujours la faute de l'apiculteur si la récolte de miel est faible. Le plus souvent, cependant, la récolte est faible parce que l'apiculteur a manqué de prévoyance et qu'il n'a pas fait, en temps opportun, les préparatifs qu'il aurait fallu faire. La période pendant laquelle le miel se rente est relativement courte; elle dure peut-être quatre à six semaines, mais c'est onze mois auparavant qu'il faut poser les fondements de cette récolte, c'est-à-dire faire les préparatifs nécessaires pour qu'elle puisse être rentrée et continuer ces préparatifs jusqu'au moment où le miel arrive. Le remplacement des reines pendant la dernière partie de l'été, la préparation des abeilles pour l'hiver, les soins du printemps, toutes ces choses comptent pour la récolte de l'année suivante, et le succès de la récolte dépend principalement du soin avec lequel ces préparatifs sont faits.

Que d'abeilles se perdent et que de miel reste non butiné parce qu'on n'a pas préparé le matériel qu'il fallait pour la saison active! Lorsque le nectar est abondant et que les abeilles essaient, il n'y a rien de plus décourageant que de n'avoir pas les provisions qu'il faut pour faire face à la situation. Il n'y a pas de meilleur moment que le moment présent pour préparer le matériel. Les abeilles sont encore

en quartiers d'hiver, elles n'exigent pas d'attention. L'apiculteur a donc tout le temps qu'il faut pour dresser l'inventaire de ce qui lui est nécessaire, pour examiner tout le matériel qu'il a en stock, le nettoyer et le réparer, si cela est nécessaire, en commandant tout ce dont il peut avoir besoin. Si cette commande est faite de bonne heure, il aura le temps de mettre ce matériel en état d'être utilisé avant que les abeilles exigent toute son attention.

C. B. GOODERHAM,
Apiculteur du Dominion.

Sagesse

Il n'y a pas de gouvernement éternels; tous finissent par tomber. Ils s'écroulent précisément au moment où ils se croient plus forts.

EXPERIENCE

Les employés du gouvernement provincial, notamment certains agronomes de 25 à 40 ans, feraient bien de méditer cette vérité et de garder une contenance aimable en tout temps, en tout lieu et avec tout le monde.

OBSERVATEUR

Association des Eleveurs d'Holstein du Canada
R. P. Charbonneau, B.S.A.
propagandiste
1614, rue Orléans Montréal

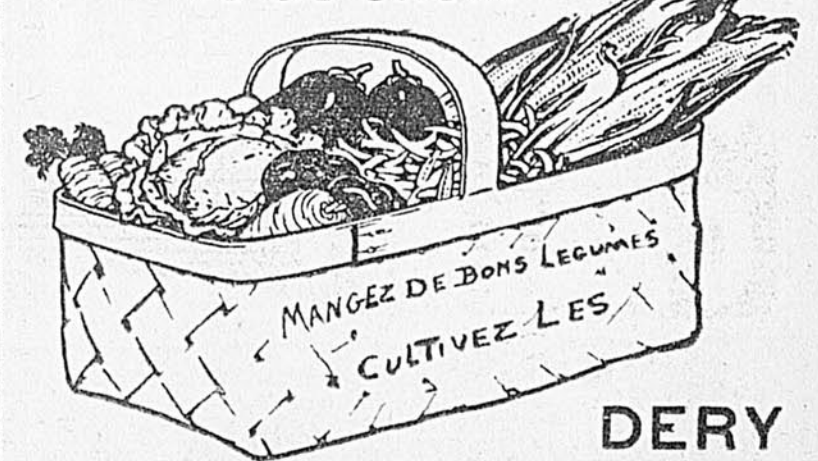
L'Épargne du cultivateur

Le cultivateur doit placer ses épargnes dans sa ferme d'abord. S'il lui en reste, il les placera en OBLIGATIONS, première hypothèque, des industries qui font vivre l'agriculture, en commençant par celles de sa province, ou en titres d'emprunts émis par le gouvernement, les municipalités, les fabriques, les écoles de cette même province.

Pour toutes indications et suggestions utiles, s'adresser à la maison qui a le plus fait pour l'émancipation économique du cultivateur français.

Versailles, Vidéaire-Boulais, (limitée), Montréal, rue St-Jacques, Immeuble Versailles.

Graines de choix



DERY

Vous obtenez 100 pour cent de valeur en semant les graines DERY.

Nous ne vendons que des variétés éprouvées, adaptées au climat de la province de Québec et garanties par l'analyse du gouvernement.

GRATIS

Le catalogue français le plus complet du pays. Au delà de 430 illustrations, de légumes, fleurs, gazon, céréales, herbes fourragères, fruits, arbres d'ornementation, arbrisseaux, incubateurs, semoirs, pompes, outils de jardin, etc., etc. Demandez-le tout de suite. Spécialité de tomates les plus hâtives.

Offre spéciale à bon marché

Si vous ne faites qu'un petit jardin pour la famille, faites venir notre petite "COLLECTION DE FAMILLE" pour la modique somme de \$1.00. Cette collection préparée d'avance vaut \$1.50 et contient un paquet de chaque de: betterave, blé d'Inde sucré, carotte, chou, citrouille, concombre, fève à beurre, laitue (salade), navet, chou de Siam, oignon rouge, pois de jardin, radis, tomate hâtive et fleurs en mélange. En tout 15 paquets pour \$1.00.

Sociétés coopératives, cercles agricoles et cercles de l'union

Groupez tous vos membres ensemble, pour faire une commande collective pour votre cercle. Vous pourrez alors bénéficier de notre dernière liste de prix de gros. DEMANDEZ-LA, ELLE VIENDRA SUREMENT. Nous donnons des prix spéciaux, sur mils, trèfles, herbes et racines fourragères, avoines, blés, orges, blé d'Inde, pois, fèves, lentilles, sarrasin, seigles, gazon, etc. Pour obtenir cette liste de prix spéciale vous n'avez qu'à mentionner "Le Bulletin des Agriculteurs" et adresser "personnel".

HECTOR L. DERY

17 à 23 Est, rue Notre-Dame, Montréal.

RAT-NIP
"Leur fait planter la pirouette!"
Tuer les rats ou votre argent sera remis. Les chiens et les chats ne le touchent pas. Ne manque jamais son coup! Disent des milliers de personnes qui l'emploient. Le rat, les marchands de rats d'avance, garanti.
LIQUID VENEER CORPORATION
1111 Liquid Veneer, Bldg., BUFFALO, N.Y.

SAVE-THE-HORSE
Plaisir travailler les chevaux sans trébucher. Remède garanti contre épuisement, fatigue, courbure, toutes maladies de l'équidé, pannes, et sautes.
En livre volumineux illustré GRATUIT sur les maladies et traitements. Consultez pour connaître les symptômes de chevaux, le livre et ses renseignements GRATUITS. Envoyez aujourd'hui.
La plupart des marchands vendent "Save-The-Horse", nous le vendons aussi directement. N'employez pas un substitut. Il n'y a rien comme "Save-The-Horse".
TROY CHEMICAL CO.
Dept. 301, 317 Crawford Street, Toronto, ONTARIO.

Plusieurs pharmacies vendent "Save-The-Horse" et le garantissent. Nous le vendons aussi directement.
Le remède le moins cher et le plus efficace.

Le Printemps Du travail pénible et du mauvais temps!
Les Bottes Brunes de Goodrich sont nécessaires.
Au printemps, le froid, les pieds mouillés, amènent des rhumes et les rhumes signifient l'affaiblissement de vos forces ou un repos forcé juste au moment où l'on aura besoin de vous et peut-être une perte d'argent.
Faites votre travail avec les bottes brunes de "GOODRICH". Vous apprécierez la protection parfaite contre l'eau — et des pieds chauds et secs par les temps les plus malpropres.
Les bottes brunes de "GOODRICH" sont faites par le fameux procédé Hi-Press — une méthode exclusive de "GOODRICH" qui permet au caoutchouc de supporter les plus dures épreuves et de durer au delà de toutes espérances.
Si vous désirez plier et forcer ces bottes mille fois par jour, mais elles ne craqueront ni ne se briseront. Elles sont de la plus grande solidité et cependant, elles sont souples et confortables.

Les Bottes Brunes de Goodrich sont nécessaires

Au printemps, le froid, les pieds mouillés, amènent des rhumes et les rhumes signifient l'affaiblissement de vos forces ou un repos forcé juste au moment où l'on aura besoin de vous et peut-être une perte d'argent.

Faites votre travail avec les bottes brunes de "GOODRICH". Vous apprécierez la protection parfaite contre l'eau — et des pieds chauds et secs par les temps les plus malpropres.

Les bottes brunes de "GOODRICH" sont faites par le fameux procédé Hi-Press — une méthode exclusive de "GOODRICH" qui permet au caoutchouc de supporter les plus dures épreuves et de durer au delà de toutes espérances.

Si vous désirez plier et forcer ces bottes mille fois par jour, mais elles ne craqueront ni ne se briseront. Elles sont de la plus grande solidité et cependant, elles sont souples et confortables.

Si vous désirez plier et forcer ces bottes mille fois par jour, mais elles ne craqueront ni ne se briseront. Elles sont de la plus grande solidité et cependant, elles sont souples et confortables.

Chaussures en Caoutchouc HI-PRESS de Goodrich
Canadian Goodrich Co Ltd
KITCHENER, ONT.

Crème d'Exportation

Les producteurs de crème trouveraient certainement avantage à communiquer immédiatement avec nous pour disposer de ce produit.

VOLAILLES VIVANTES

Le temps est propice à l'expédition des volailles vivantes. Les meilleurs prix vous sont assurés si vous nous faites vos expéditions.

OEUF

La demande est forte pour les oeufs frais. Ne les laissez pas vieillir. Expédiez aussi souvent que possible par express.

A VENDRE

FROMAGE BANQUET — pains de 5 livres, 6 fromages par boîte, expédié sur demande, par express... 24 cts la lb
Demandez nos cours de marché. Ils sont envoyés gratuitement.

Crémeries Mont-Royal

LIMITÉE

100, rue Marie-Anne est, Montréal

Machines Modernes

Messieurs les Fabricants,
Modernisez Votre Outillage.

Pour fabriquer des produits de qualité supérieure.
Pour réduire le coût de la fabrication.
Pour maintenir et améliorer la réputation de vos produits.
Il faut des machines modernes, efficaces, éprouvées et recommandées par les autorités compétentes.

NOUS AVONS CE QU'IL VOUS FAUT—

"Centrifuge Titan"

Cette machine fait un écrémage parfait tout en économisant du temps à l'écumage, de l'argent pour l'entretien et le combustible.

Faites l'achat d'un de ces centrifuges et nous sommes persuadés que vous serez satisfaits.

CAPACITÉS: 6,000, 8,000, et 10,000 livres à l'heure.
Nous recommandons aussi nos Pasteurisateurs

"Lacoursière et Gosselin"

qui représentent le résultat de nombreuses années d'expériences et de recherches dispendieuses.

Tous deux jouissent des améliorations modernes et sont les vraies machines idéales.

Demandez nos catalogues, nos prix et nos conditions de paiement.

B. TRUDEL & CIE

36 et 38, Place d'Youville, Montréal

Tél.: Main 0118

Boîte postale 481

Café "VICTORIA"

Son aromatisé
qu'un indice
de son goût
exquis

LAPORTE
MARTIN
LIMITÉE

EN BOITES SCÉLÉES 1/2 ET 1 LB.

LES PRIX DE LA DERNIERE HEURE

Ce que vous vendez

Prix du gros, net, livrés à Montréal

Dernière correction, Mardi, à 1 heure p.m.

BEURRE DE BEURRIERIE		PIGEONS VIVANTS		VEAUX DE CHAMPS ABATTUS	
Pasteurisé No 1	0.40	Jeune	10.55	No 1	\$ 12
No 2	0.39	Vieux	0.25	No 2	10
No 3	0.38				
BEURRE DE FERME		LAPINS		MOUTONS VIVANTS	
No 1	\$0.24	No 1 (4 lbs et plus)	\$0.12	Choix	100 lbs
No 2	0.33			No 1	6.50
No 3	0.32			No 2	4.75
FROMAGE COLORE		LIEVRES		No 3	
No 1	0.17	No 1 couple	\$0.45	MOUTONS ABATTUS	
No 2	0.16			Choix	1 lb
FROMAGE BLANC		MIEL BLANC		No 1	0.16
No 1	0.17	Réceptifs de (30 lbs)	\$0.11 1/2	No 2	0.14
No 2	0.16	de (5 lbs)	0.12	No 3	
OEUF		ne (2 1/2 lbs)	0.13	AGNEAUX VIVANTS	
Frais Spéciaux	0.42	MIEL AMBRE		No 1	100 lbs
Frais Extras	0.37	Réceptifs (30 lbs)	\$0.08 1/2	No 2	\$10.50 à 11.00
Frais Premiers	0.34	de (5 lbs)	0.09	No 3	à 10.00
Frais Extra de poulette	0.32	MIEL BUON		AGNEAUX ABATTUS	
Frais Seconds	0.30	Réceptifs (30 lbs)	\$0.07 1/2	Choix	1 lb
POULES VIVANTES		de (5 lbs)	0.08 1/2	No 1	0.18
Choix, 5 lbs et plus	\$0.28	(2 1/2 lbs)	0.09	No 2	0.17
Bonne, 4 1/2 lbs et plus	0.25	SIROP D'ERABLE		No 3	0.00
Moyenne, 4 lbs et plus	0.22	No 2	\$1.60	PORCS VIVANTS	
Passable, 3 lbs et plus	0.20	No 3	1.50	Sélections	100 lbs
POULES ABATTUES		SUCRE D'ERABLE		Légères (à bacon)	par tête
Choix 5 lbs et plus	\$0.27	No 1	0.17	Autres	12.00 à
Bonne, 4 1/2 lbs et plus	0.25	No 2	0.16	Truies	9.75 à 10.25
Moyenne, 4 lbs et plus	0.23	No 3	0.15	PORCS ABATTUS	
Passable, 3 lbs et plus	0.21	BOUVILLONS VIVANTS		No 1 (120 à 160 lbs)	100 lbs
POULETS VIVANTS		Choix	100 lbs	No 2 (150 à 200 lbs)	15.00
Choix, 4 1/2 lbs et plus	\$0.22	No 1	7.25 à 7.50	No 3 (250 et plus)	12.00
Bon, 3 1/2 lbs et plus	0.20	No 2	4.75 à 7.00	PEAUX VERTES	
Moyen, 3 lbs et plus	0.18	No 3	5.75 à 9.50	Peaux de bœufs (moins de 48 lbs)	\$0.10 1/2
Passable, 2 1/2 lbs et plus	0.16	TAURES VIVANTS		Peaux de bœufs (plus de 48 lbs)	0.08
POULETS ABATTUS		Choix	100 lbs	Peaux de taureaux	0.06
Choix, 5 lbs et plus	\$0.33	No 1	5.75 à 7.00	Peaux de veaux de lait	0.14
Bon, 4 1/2 lbs et plus	0.31	No 2	6.00 à 6.50	Peaux de veaux (chacune)	1.00
Moyen, 4 lbs et plus	0.27	No 3	5.00 à 6.00	Peaux d'agneaux (la peau)	50c à 1.00
Passable, 3 lbs et plus	0.25	VACHES VIVANTES		Peaux de chevaux (la peau)	3.50
DINDES VIVANTES		Choix	100 lbs	LAINE	
Choix, 12 lbs et plus	\$0.32	No 1	5.50 à 5.00	Lavée No 1	28 à 0.30
Bonne, 10 lbs et plus	0.28	No 2	6.00 à 5.00	Lavée No 2	1.24 à 0.26
Moyenne, 9 lbs et plus	0.27	No 3	2.00 à 2.50	Non lavée No 1	19 à .20
DINDES ABATTUES		TAUREAUX VIVANTS		Non lavée No 2	17 à .18
Choix, 11 lbs et plus	\$0.37	Choix	100 lbs	Non lavée No 3	0.00
Bonne, 8 lbs et plus	0.34	No 1	\$0.00 à 0.00	FOIN DE MIL	
Passable, 7 lbs et plus	0.32	No 2	5.00 à 5.50	Extra No 2 (point d'exp)	\$10.00 à 10.50
OIES VIVANTES		No 3	0.00 à 0.00	No 1	9.00 à 10.00
Bonne, 9 lbs et plus	\$0.19	VEAUX DE LAIT VIVANTS		No 3	8.00 à 9.00
Passable	0.17	Choix	100 lbs	FOIN DE TREFFLE	
OIES ABATTUES		No 1	\$11.00 à 12.00	No 1 (treffle mélé)	10.00 à 11.00
Bonne, 10 lbs et plus	\$0.19	No 2	10.00 à 11.00	No 2	9.00 à 10.00
Moyenne, 8 lbs et plus	0.17	No 3	00.00 à 00.00	PAILLE	
CANARDS ABATTUS		VEAUX DE LAIT ABATTUS		Bonne	\$5.00 à 5.50
Choix, 5 lbs et plus (jeunes)	\$0.20	Choix	1 lb	PATATES	
Bon, 4 lbs et plus	0.18	No 1	\$0.18	Québec	90 lbs
CANARDS VIVANTS		No 2	0.17	Montagnes vertes	1.50
Bon, 5 lbs et plus (jeunes)	\$0.19	No 3	0.14	FEVES	
Moyen, 4 lbs et plus	\$0.17	No 4	0.09	No 1	12.00
FARINE A PAIN		VEAUX DE CHAMPS VIVANTS		No 2	\$2.70
Première patente	\$8.10	No 1	\$ 5.00	No 3	0.00
Deuxième patente	7.60	No 2	4.75	POISSONS SALES	
Forêt à bouillanger	7.40	SUCRE		Harengs	200 lbs
FARINE A ENGRAIS		Granulé (sac de jute)	\$6.85	Saumon	24.00
1ère	\$5.50	Granulé (sac de coton)	6.95	Truite	14.00
2ème	5.00	Cassonade No 1	6.45	Turbot	13.00
SOUTS-PRODUITS DU BLE		Cassonade No 2	6.35	Morue verte, moyenne No 1	13.00
Son	\$32.25	MELASSE		HUITRES	
Gru rouge	34.25	Tonne de 90 gallons	\$0.62	Huitres en coquilles Bouctouche, brl	\$12.00
Gru blanc (Laurentine)	36.25	Tonne de 40 gallons	0.65	TABAC	
Criblures de blé moulues	32.25	1-2 Baril 25 gallons	0.67	par baïlle de 50 lbs, la lb	
Middlings	40.25	SEL		Grand Rouge	\$0.32
MOULEES		Sel fin (sac de 200 lbs)	\$2.20	Grand Havene	0.30
"Success"	\$38.25	Gros sel (sac de 140 lbs)	1.65	Petit-canadien	0.30
"Union"	36.25	Sel en pierre (sac de 100 lbs)	1.45	Rouge Quersnel	0.45
GRAIN MOULU		LARD SALE		PETROLE	
Blé d'Inde moulu	\$2.00	Gras de dos	40.00 à \$42.00	Imperial Royale	le gal.
Blé d'Inde cassé	2.00	Gras d'épaule	36.00	(barils de 42 galls)	40.24
TOURTEAUX DE LIN		SAINDOUX		Imperial Royale	0.24
Première qualité	\$50.25	Tinette de 60 lbs	\$0.14 1/2	Imperial premier	0.24 1/2
DRECHE DE BRASSERIE		Sceaux de 20 lbs	0.15	Ethyl	0.28 1/2
Sèche	\$31.00	POISSONS FRAIS		HUILE	
BLE D'INDE		Haddock	le lb	Albro à machine	le gal.
Argentine	\$0.00 à 0.00	Morue en tranches	\$ 0.07	(le baril de 40 fells)	\$0.52
No 2 jaune	0.00 à 0.00	Doré	0.22	Albro à automobile	1.10
No 3 jaune	0.00 à 0.00	Brochet	0.12	INSECTICIDES	
AVOINE		Flétan, moyen	0.00	Par 25 lbs, la lb	
No 2 C. W.	\$0.00 à 0.76	Maquereau	0.00	Arséniate de plomb en poudre	\$0.00
No 3 C. W.	0.00 à 0.66	Harengs	0.00	Arséniate de chaux en poudre	0.00
No 1 d'alimentation	0.00 à 0.64	Truite des Lacs	0.00	Vert de Paris	0.00
No 2	0.00 à 0.62	Poisson Blanc	0.20	FONGICIDES	
Comment elle se débarrasse des rhumatismes		Saumon de Gaspé	0.00	Par 25 lbs, la lb	

CE QUE VOUS ACHETEZ

FARINE A PAIN		ORGE		Haddock, nouveaux filets N°1	
le char, le baril, en sacs		le char, le mt.		Kippers, 15 livres par boîte, boîte	2.50
Première patente	\$8.10	No 3 C. W.	0.00	Hareng fumé désossé, 10 boîte	1.75
Deuxième patente	7.60	No 4 C. W.	0.00	POISSONS SALES	
Forêt à bouillanger	7.40	SUCRE		Harengs	200 lbs
FARINE A ENGRAIS		Granulé (sac de jute)	\$6.85	Saumon	24.00
le char, le baril, en sacs		Granulé (sac de coton)	6.95	Truite	14.00
1ère	\$5.50	Cassonade No 1	6.45	Turbot	13.00
2ème	5.00	Cassonade No 2	6.35	Morue verte, moyenne No 1	13.00
SOUTS-PRODUITS DU BLE		MELASSE		HUITRES	
le char, la tonne		le gal.		Huitres en coquilles Bouctouche, brl	\$12.00
Son	\$32.25	Tonne de 90 gallons	\$0.62	TABAC	
Gru rouge	34.25	Tonne de 40 gallons	0.65	par baïlle de 50 lbs, la lb	
Gru blanc (Laurentine)	36.25	1-2 Baril 25 gallons	0.67	Grand Rouge	\$0.32
Criblures de blé moulues	32.25	SEL		Grand Havene	0.30
Middlings	40.25	Sel fin (sac de 200 lbs)	\$2.20	Petit-canadien	0.30
MOULEES		Gros sel (sac de 140 lbs)	1.65	Rouge Quersnel	0.45
le tonne, aubar		Sel en pierre (sac de 100 lbs)	1.45	PETROLE	
"Success"	\$38.25	LARD SALE		Imperial Royale	le gal.
"Union"	36.25	Gras de dos	40.00 à \$42.00	(barils de 42 galls)	40.24
GRAIN MOULU		Gras d'épaule	36.00	Imperial Royale	0.24
le sac de 98 lbs		SAINDOUX		Imperial premier	0.24 1/2
Blé d'Inde moulu	\$2.00	Tinette de 60 lbs	\$0.14 1/2	Ethyl	0.28 1/2
Blé d'Inde cassé	2.00	Sceaux de 20 lbs	0.15	HUILE	
TOURTEAUX DE LIN		POISSONS FRAIS		Albro à machine	le gal.
le tonne, au char		Haddock	le lb	(le baril de 40 fells)	\$0.52
Première qualité	\$50.25	Morue en tranches	\$ 0.07	Albro à automobile	1.10
DRECHE DE BRASSERIE		Doré	0.22	INSECTICIDES	
le tonne		Brochet	0.12	Par 25 lbs, la lb	
Sèche	\$31.00	Flétan, moyen	0.00	Arséniate de plomb en poudre	\$0.00
BLE D'INDE		Maquereau	0.00	Arséniate de chaux en poudre	0.00
le char, le mt.		Harengs	0.00	Vert de Paris	0.00
Argentine	\$0.00 à 0.00	Truite des Lacs	0.00	FONGICIDES	
No 2 jaune	0.00 à 0.00	Poisson Blanc	0.20	Par 25 lbs, la lb	
No 3 jaune	0.00 à 0.00	Saumon de Gaspé	0.00	Bouillie bordelaise en poudre	\$0.00
AVOINE		POISSONS FUMES		Bouillie soufflée en poudre	0.00
le char, le mt.		Haddock fumé frais, boîtes 30 lbs	0.12	Comment elle se débarrasse des rhumatismes	
No 2 C. W.	\$0.00 à 0.76	Haddock fumé, petit	0.10	Comment elle se débarrasse des rhumatismes	
No 3 C. W.	0.00 à 0.66	Changements de propriétaire ou de secrétaire		Changements de propriétaire ou de secrétaire	
No 1 d'alimentation	0.00 à 0.64	Nous rappelons aux propriétaires et aux secrétaires de fromageries et de beurrieres de faire connaître à ce bureau, aussitôt que possible, les changements qui peuvent être apportés dans l'enregistrement des beurrieres ou des fromageries pendant la saison qui vient, et de renvoyer avec cet avis le certificat d'enregistrement actuellement en possession de la fabrique. Si nous ne recevons pas d'avis de ce genre, les certificats de classement seront envoyés aux mêmes adresses qu'en l'année dernière. Il y aura beaucoup moins d'erreurs et les certificats seront remis plus facilement à ceux auxquels ils doivent parvenir.		si les avis nous sont envoyés promptement.	
No 2	0.00 à 0.62	Madame Hurst n'a rien à vendre. Détachez tout simplement cet avis, adressez-le lui avec votre nom et adresse et elle se fera un plaisir de vous faire parvenir gratuitement l'information désirée. Ecrivez-lui immédiatement avant de l'oublier.		Production évaluée du beurre de beurrierie en Alberta en 1926	

Comment elle se débarrasse des rhumatismes
Commissaire par expérience les terribles souffrances causées par le rhumatisme, Madame J.-E. Hurst, habitant au numéro 204 Davis avenue, E-265, Bloomington, Ill., est si reconnaissante d'avoir obtenu sa guérison que, par pure gratitude, elle désire dire aux autres qui souffrent de cette maladie comment se débarrasser de leurs tortures d'une façon très facile dans leurs propres demeures.
Madame Hurst n'a rien à vendre. Détachez tout simplement cet avis, adressez-le lui avec votre nom et adresse et elle se fera un plaisir de vous faire parvenir gratuitement l'information désirée. Ecrivez-lui immédiatement avant de l'oublier.

Changements de propriétaire ou de secrétaire
Nous rappelons aux propriétaires et aux secrétaires de fromageries et de beurrieres de faire connaître à ce bureau, aussitôt que possible, les changements qui peuvent être apportés dans l'enregistrement des beurrieres ou des fromageries pendant la saison qui vient, et de renvoyer avec cet avis le certificat d'enregistrement actuellement en possession de la fabrique. Si nous ne recevons pas d'avis de ce genre, les certificats de classement seront envoyés aux mêmes adresses qu'en l'année dernière. Il y aura beaucoup moins d'erreurs et les certificats seront remis plus facilement à ceux auxquels ils doivent parvenir.

Production évaluée du beurre de beurrierie en Alberta en 1926
Le Service d'Industrie laitière du ministère de l'Agriculture évalue la quantité de beurre de beurrierie fabriquée en Alberta en 1926 à environ 20,750,000 livres; la production de 1925 n'était que de 19,630,000 livres.
Le commissaire de l'industrie laitière, C. P. Marker, fait remarquer, cependant, que la valeur totale des produits laitiers sera en diminution sur l'année précédente, à cause des prix plus bas. Nous n'avons pas encore les chiffres officiels du ministère sous ce rapport.

NOUS VOUS INVITONS A NOUS ENVOYER VOTRE CREME.

VOUS SEREZ PAYES DE HAUTS PRIX.

NOUS SAVONS QUE LORSQU'UN PATRON EST SATISFAIT, IL NOUS RECOMMANDE.

RAPPORTS DES MARCHES

Beurre

Le marché du beurre s'est maintenu plus ferme encore, la cote de dernière et a accusé une augmentation de 1-2 s., à 3-4 s. par livre. Les arrivages de beurre de la Nouvelle-Zélande se sont écoulés facilement, tandis que ceux du beurre canadien de premier choix ont été restreints, quoique suffisants pour rencontrer la demande locale.

Les prix de fermeture samedi ont été pour le beurre de la Nouvelle-Zélande, de 41 3-4 à 42 s. la livre, le beurre pasteurisé de crème No 1, des Cantons de l'Est, de 41 1-2 à 41 3-4 s. la livre, le beurre pasteurisé de crème No 1 de l'Ouest, de 40 1-2 à 40 3-4 s. la livre, de 39 1-2 à 40 s. la livre.

Les arrivages à Montréal durant la semaine finissant le 26 février 1927 se sont totalisés à 3,678 boîtes, contre 473 la semaine précédente, et 3,616 la semaine correspondante de l'an dernier. Du 1er de mai 1926 au 26 février 1927, les arrivages à Montréal se sont élevés à 417,784 boîtes, comparativement à 378,249 durant la période correspondante de 1925-26.

Fromage

La différence des importations étrangères, au cours de la semaine dernière, nos exportations de fromage ont été de peu d'importance. Les stocks disponibles en province main ne sont pas considérables, mais les spéculateurs en détiennent encore d'assez grosses quantités qu'ils écouleront lorsque les circonstances seront plus avantageuses. Le fromage d'herbe de



Anti-Kor-Laurence



Une nouvelle chevelure grâce au KOTALKO

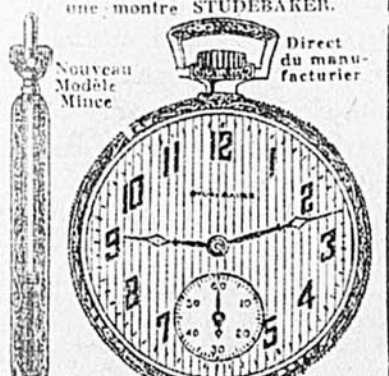
Depuis longtemps le monde entier connaît les cheveux de Kotalko, qui ont fait l'admiration de tous les hommes et de toutes les femmes. Les cheveux de Kotalko sont les seuls qui ont fait l'admiration de tous les hommes et de toutes les femmes. Les cheveux de Kotalko sont les seuls qui ont fait l'admiration de tous les hommes et de toutes les femmes.

Boîte d'essai gratuite

Min de prouver l'efficacité de Kotalko, la chevelure des hommes et des femmes, les cheveux de Kotalko sont les seuls qui ont fait l'admiration de tous les hommes et de toutes les femmes.

N'aimez-vous pas à avoir une belle montre?

Plus de 100,000 hommes et femmes ont répondu à notre annonce et sont maintenant fiers d'avoir une montre STUDEBAKER.



STUDEBAKER

La montre parfaite

ENVOYEZ SEULEMENT

\$1.00 en acompte

Une offre surprenante, seulement \$1.00 en acompte et vous aurez directement la montre Studebaker.

Une offre surprenante, seulement \$1.00 en acompte et vous aurez directement la montre Studebaker.

Une offre surprenante, seulement \$1.00 en acompte et vous aurez directement la montre Studebaker.

Une offre surprenante, seulement \$1.00 en acompte et vous aurez directement la montre Studebaker.

Une offre surprenante, seulement \$1.00 en acompte et vous aurez directement la montre Studebaker.

Une offre surprenante, seulement \$1.00 en acompte et vous aurez directement la montre Studebaker.

Une offre surprenante, seulement \$1.00 en acompte et vous aurez directement la montre Studebaker.

Une offre surprenante, seulement \$1.00 en acompte et vous aurez directement la montre Studebaker.

Une offre surprenante, seulement \$1.00 en acompte et vous aurez directement la montre Studebaker.

Une offre surprenante, seulement \$1.00 en acompte et vous aurez directement la montre Studebaker.

Une offre surprenante, seulement \$1.00 en acompte et vous aurez directement la montre Studebaker.

Une offre surprenante, seulement \$1.00 en acompte et vous aurez directement la montre Studebaker.

Une offre surprenante, seulement \$1.00 en acompte et vous aurez directement la montre Studebaker.

Une offre surprenante, seulement \$1.00 en acompte et vous aurez directement la montre Studebaker.

Une offre surprenante, seulement \$1.00 en acompte et vous aurez directement la montre Studebaker.

Une offre surprenante, seulement \$1.00 en acompte et vous aurez directement la montre Studebaker.

Une offre surprenante, seulement \$1.00 en acompte et vous aurez directement la montre Studebaker.

Le beurre, coloré et blanc No 1, se vend de 18 s. à 18 1-4 s. la livre. Les arrivages à Montréal durant la semaine finissant le 26 février 1927 se sont totalisés à 624 boîtes, contre 1,005 la semaine précédente, et 578 la semaine correspondante de l'an dernier. Du 1er de mai 1926 au 26 février 1927, les arrivages à Montréal se sont élevés à 1,441,816 boîtes, contre 1,565,921 durant la période correspondante de 1925-26.

Pommes de terre

Le marché continue d'être tranquille et faible. Les Green Mountain coûtent 13.50 aux gros, prises en sacs de 90 livres, au wagon; au détail, on les vend 15.50. Au gros, prises au wagon, les patates blanches du bas du fleuve coûtent 11.15 en sacs de 90 livres; aux détaillants on les vend 11.25 le sac de 80 livres.

Animaux Vivants

MONTREAL
SEMAINE FINISSANT LE
24 FEVRIER

On vendait, sur les deux marchés de Montréal, les cours de la semaine dernière, 863 bêtes à cornes, 1175 veaux, 4219 porcs et 183 moutons et agneaux; il y avait en outre 476 bêtes à cornes expédiées sur importation, venant d'Halifax.

BETES A CORNES: Les ventes quoique peu actives, au commencement, restèrent assez fermes et les prix étaient, dans bien des cas, 25 centimes de plus que ceux de la semaine dernière. Une couple de charges de bœuvillons de qualité réellement bonne furent offertes en vente, obtenant 7.50, une charge de bœuvillons de 1250 livres, venant du comté de Pontiac, se vendait pour 87.65; d'autres bons bœuvillons donnaient 87.25 à 87.50. Les qualités intermédiaires semblaient se vendre plus chères, 86.75 tandis que les catégories communes donnaient de 85.75 à 86.50; quelques-uns au-dessous de 86. Les bonnes génisses donnaient de 86.75 à 87; les catégories intermédiaires 86 à 86.50 et les bovins maigres et communs aussi bas que 85. La majorité des bonnes vaches se vendait 85.50 et 85.75, quoique quelques jeunes vaches bien propres réalisaient 86. Les vaches communes donnaient de 83.50 à 84.25 et les autres jusqu'à 85. Les taureaux étaient rares. Quelques-uns de bonne qualité se vendaient 85.50 et les taureaux de boucherie communs donnaient de 84 à 85.

VEAUX: Le marché des veaux se maintenait plus actif que l'on avait d'abord pensé. On s'attendait à des arrivages plus nombreux et des prix plus bas, mais ni l'un ni l'autre se produisit. Les veaux de boucherie se vendaient, lundi, de 11.15 à 11.25; les meilleurs 11.50 et un seul de choix 12. Mardi, la majorité des ventes se firent à 10.75 et 11, et le plus haut prix obtenu fut de 11.50. Quelques veaux communs et maigres se vendaient par charges entières à 11.50 et 11.75; ceux de choix à 12, et ceux de qualités très ordinaires 10.50 à 10.75. Les veaux engraisés à l'herbe se vendaient 84.75 à 85.00.

PORCS: Les prix des porcs restèrent fermes tout la semaine. On payait 12. D'après une base de classification avec 82, par porc de bon pour ceux de choix et 50 centimes les cents livres de moins sur les porcs posants et à étal, ou 12, uniformément, ce qui revient à la même chose. Les bouchers locaux payaient, en majorité, 12, quoique quelques ventes furent signalées à 11.85 et une petite charge à 12.25. Les truies donnaient de 9.75 à 10.25, la majorité à 10.

MOUTONS: Les agneaux se vendaient pour la plupart, 9.50 à 10.50; un seul de meilleure qualité rapportait 11. Les prix des moutons variaient de 84.75 à 86.00.

TORONTO

Les ventes, sur le marché de Toronto, au cours de la semaine dernière, furent de 6336 bêtes à cornes, 1363 veaux, 5455 porcs et 1727 moutons et agneaux; il y avait, en outre, en cours d'expédition directe, 305 bêtes à cornes et 375 porcs.

BETES A CORNES: Les arrivages modérés de bêtes à cornes étaient justement suffisants pour la demande. Les ventes étaient actives et les prix gardèrent l'augmentation de la semaine sur les animaux de boucherie. Les animaux de boucherie de qualité communes ne se vendaient pas aussi bien, mercredi après-midi, mais tous les arrivages étaient vendus jeudi.

Les exportateurs n'expédièrent que 335 bêtes à cornes au cours de la semaine. Les bœuvillons pesants se vendaient à des prix variant de 87 à 87.75 les cents livres; une charge de bœuvillons pesant 1450 livres et de première qualité se vendait 87.90.

Les acheteurs de Montréal étaient en évidence, achetant plusieurs charges de bœuvillons pesants, en compétition avec les acheteurs pour l'exportation. Les bœuvillons de boucherie de choix se vendaient de 87.25 à 87.50 les cents livres; la majorité des bœuvillons de boucherie donnant de 86.50 à 87, les cents livres. Les bœuvillons de qualité ordinaire se vendaient aussi bas que 85.50 les cents livres. Les bonnes vaches de boucherie se vendaient bien de 85.25 à 86, les cents livres tandis que quelques-unes pour le commerce juif donnaient 86.25. Les taureaux se vendaient de 83.50 à 85.50 les cents livres plus facilement. Les jeunes bœufs se vendaient très bien de 88 à 91, les cents livres. Les animaux d'engrais furent tous achetés par les bouchers locaux. Les vaches pleines et les vaches laitières se vendaient très bien de 80 à 100, chacune pour les meilleures.

VEAUX: Les veaux se vendaient encore très bien de 13 à 14, les

cents livres, pour la plupart de ceux de choix; quelques-uns obtenaient 14.50. Les veaux légers se vendaient aussi bas que 88, les cents livres. Les acheteurs de Buffalo achetaient encore activement.

PORCS: Un arrivage peu nombreux de porcs empêchait les acheteurs d'effectuer les diminutions projetées. Les ventes étaient incertaines, lundi et l'on demandait 25 centimes de moins qu'à la fermeture du marché de la semaine dernière. Mardi, cependant, tous les porcs se vendaient 11.65 au sortir du wagon, et les ventes uniformes se firent à 25 centimes de plus. Ce prix prévalait pour tout le reste de la semaine et, à la fermeture du marché, il était évident que les prix seraient plus élevés. Les porcs de choix obtenaient une prime de 82.20 par porc.

MOUTONS: Les ventes étaient meilleures pour tous les agneaux de choix. Quelques groupes se vendaient, lundi et mardi, 13 à 13.50 les cents livres. Mercredi, en outre, on offrait une charge d'agneaux de qualité inférieure, les prix moyens étaient entre 12.50 à 13, les cents livres. Les pesants se vendaient de 10 à 11, et les communs 88 à 13, les cents livres. Les moutons se vendaient bien de 86 à 87, les cents livres pour les meilleures bêtes légères. Quelques agneaux du printemps hâtifs donnèrent de 88 à 115, chacun.

MARCHÉ BRITANNIQUE DES BETES A CORNES

Glasgow vendait 400 bovins canadiens, samedi, de 9 1/2 à 10 1/2, la livre, poids vif. On vendait à Merklands, lundi, 100 bêtes à cornes irlandaises, de 9 1/2 à 10 1/2. Les jeunes bœufs écossais rapportaient de 11c à 12 1/2c et un jeune bœuf à 14c.

Liverpool signale qu'aucun canadien ne fut vendu; environ 1200 bovins d'engrais irlandais et 2200 bovins gras venant aussi de l'Irlande furent offerts aux mêmes prix que ceux de la semaine dernière. Londres ne recevait aucun flanc canadiens. Environ 180 flancs de bœufs venant de l'Irlande furent vendus de 15 1/2 à 16 1/2 la livre. La demande était peu active.

On expédiait à la Grande-Bretagne, au cours de la semaine, par le S.S. Huronian d'Halifax, 470 bêtes à cornes. Total à la Grande-Bretagne, cette année, à date, 3,296 b. à c. Même période 1926, 14, 780 b. à c. En 1925, 10,761 b. à c.

MARCHÉ BRITANNIQUE DU PORC A BACON

Bacon canadien, en balles 92- à 96- (20c-20 1/2c), très rare en balles. Aucun américain. Irlandais 114- à 125- (24 1/2c - 27c). Danois 92- à 98- (20c - 21 1/2c). Suisse 86- à 90- (18 1/2c - 19 1/2c). Hollandais 86- à 93- (18 1/2c - 20c 1/2). Ferme, arrivages tous vendus. Abattages danois, 73,000 têtes.

OEUFES

Deux forces à l'œuvre dans les différents parties du pays ont exercé un effet important sur les marchés canadiens au cours de la semaine dernière et c'est à elles qu'il faut attribuer la situation singulière des marchés fermes dans l'Ouest et faibles dans l'Est. Dans les provinces des Prairies la température au-dessous de zéro a ralenti la production tandis que les centres consommateurs de l'Est ont subi la tendance du marché déprimant de Chicago qui a éprouvé une baisse de presque 6 sous pendant la semaine. Naturellement la situation de l'Ouest n'a exercé aucun effet dans l'Est, parce qu'à cette époque de l'année les deux parties du pays sont indépendantes en ce qui con-

cerne la production des oeufs. La ferme en Colombie Britannique n'a eu aucun effet à l'Est des Grands Lacs, car les expéditeurs sur la côte du Pacifique voient leurs entrepôts pour remplir les commandes des Prairies et il n'y a que peu de wagons qui vont à Toronto, Montréal, Ottawa et dans d'autres villes de l'Est. Par contre les centres de l'Ouest ont refusé d'être affectés par la baisse sur les valeurs de Chicago. Il est à peine possible d'importer par charges de wagon au-delà de Winnipeg à cette saison, et quoiqu'il arrive encore un certain nombre de petites quantités par express la tendance est de compter sur la Colombie Britannique, pour combler le déficit entre l'offre locale et la demande. Il en est résulté une élévation dans le niveau des prix à presque tous les centres, à l'exception de Winnipeg.

Les cours à cet endroit ont été très fermes en ces dernières semaines. Le marché de Vancouver est encore ferme et n'a subi qu'une hausse partielle de prix, tous les commerçants ont élevé leurs cours pour les extras 32, premiers 30, extras de poulets 28. Les derniers rapports indiquent une demande plus forte de la part des points des Prairies jointe à une diminution d'approvisionnement, est la cause de la force actuelle des cours.

Tandis que les marchés de l'Ouest manifestaient cette hausse anormale, l'Est baissait fortement. A Chicago les oeufs qui se vendaient 29 et 30 sous le 14 février avaient baissé à 23 1-2 le 21 février, et à ce niveau les oeufs pouvaient être livrés à Toronto et Montréal à 35 sous.

Les importateurs ont profité de cette situation. Pendant la troisième semaine de février quatorze wagons d'oeufs américains ont passé à la douane de Montréal contre cinq pendant la même période en 1926. Pendant la même période douze wagons sont arrivés à Toronto et aux derniers rapports les oeufs frais venant des Etats-Unis se vendaient en gros 40 et 41 sous. Les arrivages locaux ont augmenté graduellement mais lentement. Les marchands des campagnes de l'Ouest d'Ontario ont baissé leurs prix de deux à quatre cents et offrent maintenant les extras pour 38, premiers 34, seconds 28. Toronto et Montréal ont baissé à peu près dans la même proportion. Les marchés sont plus faibles dans les Provinces Maritimes à cause des arrivages considérables.

A Montréal, ce marché a été bien approvisionné la semaine dernière, si bien qu'à la fin les prix étaient beaucoup plus bas qu'au même jour de la semaine précédente, la baisse était d'environ 4 sous sur toutes les catégories de produits. Les marchands cotent maintenant pour les oeufs non classés, livres extras 42 et 43, premiers 39 à 41, extras de poulets 34 et 36, seconds 34. Prix aux détaillants, extras 46 et 48, premiers 44 et 45, extras de poulets 42 et 43, seconds 40 et 41. Le marché a déployé beaucoup d'activité pendant la semaine et les importations américaines sont considérables. Douze wagons d'oeufs arrivés six d'entre eux sont arrivés de cette source la semaine dernière et les oeufs d'entreposés, et les six wagons d'oeufs frais ont été classés comme seconds à l'inspection. Deux wagons sont arrivés également de la Colombie Britannique. Il y a une grosse concurrence due à la baisse du marché de Chicago. Les oeufs frais ont été offerts au commerce de la semaine dernière à 45 et 46, mais les derniers arrivages ont causé une baisse et les derniers cours du gros étaient de 41 1-2 et 42.

VOAILLES

Il n'y a pratiquement aucun changement dans le marché des volailles. Les arrivages de volailles vivantes et fraîches sont très faibles au Canada et le commerce porte principalement sur les produits congelés qui se vendent bien si l'on considère la saison. Les poulets

fruits sont très grossiers et éfilés; on préfère les oiseaux d'entrepôt. Les poules et les canards vivants sont rares et se vendent aux mêmes prix que les oiseaux préparés. Il n'arrive pas de dindons, ni d'oies fraîches sur le marché.

Le marché des volailles à Montréal est assez actif pour les besoins immédiats. Les marchands cotent aux expéditeurs pour les volailles vivantes: poulets 17 à 22, poules 17 à 21, coqs 15 à 16, canards 17, bies 16. Les prix de gros pour les volailles préparées sont: poulets 35 à 43, poules 23 à 32, canards 27 à 30, oies 25 à 31, dindons 39 à 51.

Le foin sur les marchés américains

	No 1	No 2	No 3
New-York	25.00	22.00	20.00
Boston	25.00	22.00	20.00
Philadelphie	25.00	22.00	20.00
Baltimore	25.00	22.00	20.00
Kansas City	25.00	22.00	20.00
Kansas City prairie	25.00	22.00	20.00
Chicago	25.00	22.00	20.00
Chicago, prairie	25.00	22.00	20.00
Saint-Louis	25.00	22.00	20.00
Saint-Louis, prairie	25.00	22.00	20.00
Minneapolis	25.00	22.00	20.00
Minneapolis, prairie	25.00	22.00	20.00
Richmond	25.00	22.00	20.00
San Francisco	25.00	22.00	20.00
Pittsburg	25.00	22.00	20.00
Detroit	25.00	22.00	20.00

Lois et règlements danois se rapportant au beurre

Le ministère de l'Agriculture du Danemark vient de publier un feuillet en anglais donnant les lois et les règlements qui gouvernent le beurre et l'oléomargarine. Dans l'introduction de ce feuillet, M. Harald Faber, commissaire agricole du Danemark à Londres, resume ainsi les conditions dans lesquelles le beurre danois peut être exporté:

1o Doit être fait avec de la crème pasteurisée; 2o Ne doit pas contenir plus de 16 pour cent d'eau; 3o Doit contenir au moins 80 pour cent de gras de beurre; 4o Ne doit pas contenir d'autres substances conservatrices que le sel commun; 5o Ne doit pas être coloré avec des teintures anilines; 6o Doit maintenir une certaine qualité; 7o Doit porter l'indication du poids net; 8o Ainsi qu'une indication de la date de fabrication.

Production laitière en Saskatchewan en 1926

La production laitière en Saskatchewan, vigoureusement commencée en 1926, a été bien maintenue pendant la première moitié de l'année; la production pour la période de six mois de janvier à juillet accuse une augmentation de 27.5 pour cent. En fait, la production a été bien soutenue pour les premiers trois quarts; il y avait une augmentation jusqu'au 30 septembre 1926 de 12.9 pour cent sur la même période en 1925. A partir de cette date jusqu'à la fin de l'année, la production a baissé sérieusement; chaque mois accusait une diminution considérable sur le mois correspondant de l'année précédente. Cette baisse de production peut être attribuée à un certain nombre de facteurs.

Nous sommes heureux, cependant, de pouvoir enregistrer une augmentation de 681,532 livres sur 1925, la plus haute production notée pour la province. Le pourcentage d'augmentation est relativement faible; il ne dépasse pas 4.9 pour cent, mais en raison du chiffre total grandement accru des affaires, on peut à peine espérer que des augmentations supérieures à 25 pour cent, enregistrées en un certain nombre des années précédentes, pourraient être continuées. La quantité totale de beurre de fabrication pendant l'année est de 16,632,765 livres. Cette production a une valeur à la fabrication de \$5,488,812.45, soit une moyenne de 33 cents la livre. La valeur totale des produits laitiers pour la province était de \$20,738,812.45. Ceci signifie une légère diminution dans la valeur totale, mais la production totale, tout compte, a été bien supérieure à celle de 1925; la diminution de valeur est due aux prix moyens faibles obtenus pendant toute l'année pour le fromage et pour le beurre, ainsi qu'à la valeur légèrement plus faible de la crème placée, du lait et de la crème employés dans le commerce domestique.

Voici les chiffres de la production du beurre pour 1925 et 1926, nous fins de comparaison:

1er janvier au 31 décembre 1925..... 16,632,765 lbs
1er janvier au 31 décembre 1926..... 15,946,233 lbs

Augmentation..... 686,532 lbs

Importation de beurre des Iles Fidji

Dans une lettre datée du 12 janvier dernier, M. A.A. Buffman, Inspecteur des produits laitiers, à Vancouver, dit ce qui suit:

Je dois signaler l'arrivée à Vancouver, par le S. S. Niagara, le 7 janvier, d'une expédition de beurre des Iles Fidji, composé de 100 boîtes de cinquante livres. J'ai examiné quelques boîtes de beurre dans l'entrepôt d'importation. La qualité est un peu semblable à celle du beurre de la Nouvelle-Zélande, ou peut-être plus semblable au beurre de la Nouvelle-Zélande tel qu'il était il y a quelques années, très doux, à goût presque neutre et très faiblement coloré. La texture était très bonne. La boîte ressemblait à l'ancienne boîte de la Nouvelle-Zélande et portait les mots suivants: "Palau" pure creamery butter, 56 lb. net, F.H. product, Reg. No. 2 Rewa Co. Dairy C. Ltd." et sur le côté de la boîte les mots: "Qualité de choix".

ROND... POUR MIEUX ROULER Goldenberg... Moi, mon cher, je suis tout rond en affaires. Un ami... Oui... pour mieux rouler.

Commerce du lait condensé aux E.-U. (N. Y. Produce Review)

Semaine finissant à midi, le 25 janvier 1927. Un certain nombre de courtiers locaux n'offrent pas encore les produits concentrés du lait à des prix plus bas qu'il y a une semaine, mais nous apprenons que de légères concessions sont faites dans certains quartiers et qu'une quantité un peu plus forte de produits offerts pour l'expédition immédiate ou en février est signalée dans l'Est et l'Ouest central. La production augmente graduellement et le commerce paraît s'être ralenti.

Le marché est nominal sur différentes marques de lait condensé en caisse. On peut acheter facilement ici à \$5.75 et il n'y a pas beaucoup de transactions. Il ne se fait presque pas de commerce d'exportation. Les produits évaporés, en caisses sont plus calmes. Il y a un peu plus de produits offerts à prix variant de \$4.35 à \$4.45 et le mouvement ne paraît pas être aussi actif dans ces limites, mais nous n'entendons pas parler de ventes à prix plus faibles.

Produits en caisses. (Prix F. B. ville de New-York, conditions habituelles du commerce, 2 p. c. d'escompte à 10 jours, ou net à 30 jours, commerce d'exportation, net.) Lait entier condensé, sucré, boîtes de 14 onces, 48 par caisse, types-modèles des Etats-Unis, marques connues ou primées: \$6.00 à \$6.15; différentes marques, domestiques, \$5.70 à \$5.75. Lait entier évaporé, boîtes de 16 onces, 48 par caisse, marques connues ou primées, \$4.35 à \$4.65; différentes marques, emballage récent, domestique, \$4.35 à \$4.45.

Attention CULTIVATEURS! le moyen pratique d'obtenir le plus haut prix du marché c'est de les expédier à Dominion Produce Co.

Marchands à commission
239-241 St. Paul Est - - Montréal
Ecrivez-NOUS POUR LISTE DE PRIX et autres informations.

Nous vendrons pour vous: Veaux et agneaux

Porcs frais
Volailles vivantes et abattues

Une expédition vous donnera satisfaction. Nous vendons tous les produits.

Renseignements sur le classement pour 1927

Nous avons calculé la place de toutes les fromageries et beurrieres dans le classement pour 1926. Tous ceux qui s'intéressent à ce classement, quelle que soit la fabrique, peuvent obtenir ces renseignements en s'adressant au commissaire de l'industrie laitière, Ottawa. Prière de donner toujours le numéro d'enregistrement de la fabrique.

Dans les Années Avancées
Vous pouvez rester vigoureux et en bonne santé en faisant usage du

NOVORO

Du DR. PIERRE

Il donne de la force à vos organes
Il a un effet salutaire sur vos reins et votre foie
Il garde votre estomac en ordre
Il fortifie et construit votre système

Un Essai Vous Convaincra. Il est préparé d'herbes pures et saines, et ne contient pas de drogues nuisibles et conduisant à l'usage continué de drogues. Ce n'est pas une médecine de droguiste. Elle est remplie par des agents spéciaux. Ecrivez à

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL.
(Déposé libre de tous droits au Canada)

1 an pour payer 30 jours d'essai

Mallez ce coupon

Bénéficiez de notre offre libérale sensationnelle.

VOYEZ vous-même notre type moderne "Ecrèmeuse New American". Les cultivateurs expérimentés disent que c'est la plus facile à tourner, celle qui écrème le plus net, la plus commode qu'ils aient jamais employée. Chaque jour les lettres abondent rapportant les records d'écramage extraordinaire, parlant de la crème au plus haut pourcentage, de l'augmentation renversante des profits et de l'énorme économie de travail.

Améliorations Extraordinaires

Insurpassée - meilleur marché

Le nouvel engrenage du Nouveau L.S. Modèle Américain n'a que deux points de contact; il élimine le frottement, prolonge la vie du séparateur et facilite le fonctionnement. Les engrenages sont tous en acier, ils ne peuvent pas se salir. L'indicateur de vitesse assure l'uniformité de la production en masse et la vente directe aux cultivateurs nous permet d'offrir la nouvelle Ecrèmeuse Américaine par.

Des paiements mensuels de \$2.20

Notre offre est très libérale. Vous obtenez pleine valeur pour chaque centimètre investi. Nos clients ont économisé de \$80 à \$160, en achetant l'Américain.

PRINCE DE LA MANUFACTURE A PARTIR DE \$24.95

La NOUVELLE Ecrèmeuse Américaine améliorée est reconnue comme l'écrammeuse perfectionnée la plus facile, la plus complète, la plus facile à nettoyer et la meilleure fabriquée.

Les prix canadiens sont les mêmes qu'aux Etats-Unis. Expédiez des points commodes dans le monde.

L'Américain vous donnera satisfaction - ou nous y serons.

Fabriquée en 7 numéros de 850 livres à une valeur. Tous les numéros expédiés à 30 jours d'essai. Les clients sur qui nous avons des lettres de recommandation nous donneront satisfaction ou autrement nous vous donnerons satisfaction. Si nous n'obtenons absolument certains que l'Américain ne vait pas ce que nous disons, nous n'oserons vous faire d'autre offre.

GRATUIT - Notre magnifique catalogue illustré.

Il dit tout de la nouvelle Américaine. Ses nouvelles améliorations, notre garantie de satisfaction, notre service gratuit, nos prix excessivement réduits, notre système de paiements faciles et notre offre d'essai extrêmement libérale. Envoyez ce coupon aujourd'hui pour obtenir ce magnifique grand catalogue illustré de 40 pages.

AMERICAN SEPARATOR CO.
Rte 130-1 Bridgeburg, Ont.
Les expéditions peuvent être faites par la poste. Les paiements sont faits par chèque ou mandat postal.

En 1894

Fret payé dans les deux directions si retourné.

NEW American

ÉCRÈMEUSE

La New American coûte plus cher de production, excelle pour sa capacité, que toute écrammeuse de l'univers; cependant, le prix en est excessivement bas. La production en masse et la vente directe aux cultivateurs nous permettent d'offrir la nouvelle Ecrèmeuse Américaine par.

Des paiements mensuels de \$2.20

Notre offre est très libérale. Vous obtenez pleine valeur pour chaque centimètre investi. Nos clients ont économisé de \$80 à \$160, en achetant l'Américain.

PRINCE DE LA MANUFACTURE A PARTIR DE \$24.95

La NOUVELLE Ecrèmeuse Américaine améliorée est reconnue comme l'écrammeuse perfectionnée la plus facile, la plus complète, la plus facile à nettoyer et la

La session de Québec

Le fief de Dolbeau - Les primes de défrichement - La question du lait - \$266,000 au Soleil - \$35,000 au Bulletin de la Ferme

La Chambre a voté mardi dernier, la charte de la nouvelle ville de Dolbeau.

La ville devait d'abord porter le nom de Mistassini; pour éviter la similitude de nom avec une municipalité déjà existante dans la région, la compagnie a suggéré le nom de Dolbeau, qui est celui du canton où se trouve le site de la nouvelle ville, de la future ville, devrait-on dire, car Dolbeau n'existe encore que sur le papier. C'est pour l'heure une ville sans âme, une ville de compagnie, dans toute la force du mot.

Avant l'adoption définitive du bill de la Chambre, le comité plénier l'avait longuement étudié et débattu, tout comme c'avait été le cas, récemment, au comité des bills privés.

On aurait pu s'attendre à ce que des ministériels s'opposassent à quelques-uns des pouvoirs extraordinaires que demandaient les requérants, la compagnie et un certain nombre de ses fonctionnaires. La première fois que le bill fut étudié au comité des bills privés, M. Perrault, le ministre de la colonisation, avait pris cette attitude d'opposition, tout autant, que M. Durand, le deuxième fois. M. Perrault n'était plus là mais M. Moreau, ministre sans portefeuille, député du Lac-Saint-Jean, prenait la défense du bill et le faisait voter par la majorité.

Au comité de la Chambre, cet après-midi, l'opposition, par MM. Durand et Sauvé, a été seule à combattre le bill. MM. Thériault, le parain, et M. Moreau s'en sont contentés, les deux défenseurs. Étaient même besoin de leur éloquence pour faire marcher la fidèle majorité?

Dolbeau obtient donc, avec de sévères réticences faites aux bills privés, tous les pouvoirs que demandaient pour elle ses incorporateurs, c'est-à-dire la compagnie et ses principaux fonctionnaires. D'abord, le premier conseil municipal ne sera pas élu; il est nommé par le bill. Ce sont MM. John Steadler, Jean-Baptiste Desroches, Alexander John Paterson, David Arthur Evans et Sylvio Antoine Desmeules. Ils resteront en fonctions jusqu'au premier février 1929 sans être tenus de résider dans les limites de la municipalité. A leur première séance, ils choisiront l'intendant qui pour agir comme maire pendant cette première période.

Le bill définit les pouvoirs du maire et des échevins, mais des pouvoirs étendus sont réservés à un gérant, que nomme le conseil mais qu'il ne peut destituer que par un vote de la majorité absolue de ses membres.

Le gérant, par exemple, est le seul à pouvoir nommer, suspendre et démettre les officiers et employés municipaux autres que les membres du conseil, le secrétaire trésorier, son assistant, les vérificateurs et les estimateurs. Jusqu'à concurrence de \$2,500 les salaires et les emplacements de ces fonctionnaires sont fixés par le gérant, en l'absence de celui-ci, son assistant, qu'il désigne lui-même, agit pour lui.

Le bill est très long; presque à chaque clause, MM. Sauvé et Durand, avaient des remarques à faire. Il suffit de les résumer en substance de même que les explications de MM. Moreau et Thériault.

C'est une nouvelle ville de compagnie, note M. Durand. Depuis quelques années, on demande, comme ça, à la Législature d'incorporer des villes qui n'ont pas encore de population. Est-ce bien à propos? Et dans le cas présent, comment diable fait-on la demande de la Mistassini Power et d'accorder à la ville que l'on veut fonder les pouvoirs extraordinaires que comporte le bill? Il ne semble pas. Pourquoi substituer à notre système de loi municipale le système américain qui établit un gérant avec les pouvoirs d'un kaiser? L'expérience d'Arvida est loin d'être concluante; c'est même une faillite. La compagnie qui construit Arvida, au lieu de vendre ses terrains de façon à permettre aux habitants de prendre intérêt à la chose municipale, garde tout. La ville est un fief qu'elle s'est organisé avec la concurrence de la Législature. Et le gérant qu'elle a désigné indirectement contrôle tout. Dans le cas de Dolbeau, le gouvernement devrait s'assurer que la Mistassini Power vendra les terrains.

La commutation de taxes accordée à la compagnie pour une période de quinze ans est injuste. Cette commutation est accordée avant même que la municipalité existe, donc sans le consentement de celle-ci.

Notre loi des cités et villes est adaptée à nos besoins, aux conditions particulières à notre provin-

ce. Elle devrait nous suffire. En accueillant favorablement le bill de Dolbeau le gouvernement a-t-il autre chose en vue que de favoriser la compagnie parce qu'elle a énormément d'influence?

Le bill porte que la ville devra nommer un gérant. M. Durand a dit qu'il n'y avait rien de simple, que la ville pourra nommer un gérant. Car plus tard, si un conseil élu voulait suivre simplement la loi générale, pourquoi ne pas lui en laisser le loisir?

M. Moreau a répondu qu'il était nécessaire d'employer la forme impérative.

Le ministre sans portefeuille du Lac-Saint-Jean dit encore qu'il y a une population dans la région de Dolbeau et que personne n'a proposé au bill. Des erreurs ont peut-être été commises à Arvida mais des erreurs de détail. Pourquoi ne voir que les désavantages qu'offrent les villes fondées par des compagnies et les pouvoirs extraordinaires qui leur sont accordés. La Mistassini Power n'a-t-elle pas laissé entendre qu'elle voulait que tous ses ouvriers fussent canadiens-français?

Quant aux pouvoirs extraordinaires du gérant, n'est-il pas juste que la compagnie qui va faire toute la ville ait le droit d'en surveiller l'établissement? Et encore ce contrôle et cette surveillance ne lui sont dévolus que pour une période de deux ans. En 1929, un conseil élu reprendra le contrôle. Et puis le système de gérance n'est pas aussi mauvais qu'on le dit; il peut en fait avoir pour résultat de diminuer les abus et de faire disparaître le patronage municipal.

Les millions éblouissent évidemment les ministériels. «La compagnie est sérieuse», dit M. Moreau, «puisque elle va dépenser de \$7,000,000 à \$8,000,000 pour établir son industrie. Il faut alors lui donner le droit de faire comme elle l'entend et l'on peut être assuré qu'elle agira pour le mieux».

M. Sauvé dit qu'il n'a aucun intérêt à favoriser la compagnie; il n'a en vue que l'intérêt de la région. La loi générale a du bon mais elle ne peut aller sans exception. Comment admettre, autrement, qu'il y ait, à chaque session, tant de bills privés?

M. Sauvé croit que si M. Moreau pouvait écarter les millions qui obscurcissent sa vue, il distinguerait qu'il faut apprécier le principe dangereux sur lequel repose le bill. La compagnie va dépenser \$8,000,000. Mais n'est-ce pas dans le but d'en faire dix fois, quinze fois plus? Et pour réaliser ces bénéfices elle compte sur les artisans de chez nous.

Il est possible que la compagnie veuille d'abord le bien de la province mais en principe il est mauvais de lui accorder tant de pouvoirs. La Législature doit s'occuper moins de la compagnie que des besoins de la population.

L'an dernier, le bill d'Arvida a été passé à la vapeur. On disait que la fondation de cette ville allait marquer le commencement de l'âge d'or, l'industrie allait nous apporter des millions! Il a fallu bien vite réchanter. Quelques mois plus tard, survenait l'affaire du Lac-Saint-Jean.

M. Sauvé parle encore des loyers exorbitamment élevés dans les villes appartenant à des compagnies. Les loyers sont hors de proportion comparativement aux salaires des ouvriers. Il est bien beau d'industrialiser mais encore faut-il penser à notre avenir national.

M. Elisée Thériault, le parain du bill, a voulu simplement faire remarquer que Montréal, Québec, Saint-Hyacinthe et d'autres villes ont des chartes en marge de la loi générale. Si dans son comité de l'Isle une compagnie établissait une ville comme Dolbeau, la population accepterait que des pouvoirs exceptionnels soient accordés à la compagnie et à un gérant.

M. Durand a demandé à M. Thériault s'il avait déjà vu dans la charte de Montréal ou dans la charte de toute autre ville des choses aussi extraordinaires que dans la charte d'Arvida ou de Dolbeau. M. Thériault n'a pas répondu.

L'hon. M. Perrault a présenté son bill pour faire augmenter les primes de défrichement. Il a dit qu'en 1925, une première prime de défrichement, de \$4 l'acre jusqu'à concurrence de cinq acres par année, avait été offerte aux colons, avec l'approbation subséquente d'un congrès de la colonisation; qu'en 1924, la prime avait été portée à \$6, puis, en 1926, à \$8; que le gouvernement avait ainsi distribué, à date, une somme totale de \$60,476; qu'il se proposait de faire encore plus en créant une nouvelle prime de premier labour et de résidence, dont les conditions restent à fixer par le lieutenant-gouverneur en conseil.

Le bill ne le dit pas non plus que les résolutions qui l'accompagnaient mais le gouvernement entend continuer la prime de défrichement de \$8 l'acre, jusqu'à concurrence de cinq acres par lot, annuellement, pour les colons non-résidents; la porter à \$12 l'acre, jusqu'à concurrence de cinq acres par année, pour les résidents. La prime de premier labour sera de \$6 l'acre, toujours jusqu'à concurrence de cinq acres par année, pour les colons non-résidents, même s'ils ne défrichent pas; elle sera de \$12 l'acre, pour les résidents, jusqu'à concurrence de cinq acres par année.

Pour le défrichement, les colons résidents pourront toucher la prime pour trente acres, c'est-à-dire pendant six ans; les non-résidents, pour vingt acres, c'est-à-dire pendant quatre ans.

Au moyen de ces primes, un colon résident et qui s'arrange pour en profiter pleinement, pourra toucher \$120 par année.

À la veille des élections, c'est en même temps une prime à la réélection des députés ministériels. Les oppositionnistes ne sont pas sans s'en apercevoir. N'ayant rien à redire contre le bill de M. Perrault, ils ont voulu s'attribuer une part du mérite.

«L'idée des primes est de nous», dit M. Sauvé; «elle était à notre programme. Le gouvernement s'en sert comme d'un moyen pour attirer le mérite».

«Pourquoi avoir attendu à la veille des élections? Est-ce pour

laisser les colons sous l'impression qu'en élistant les candidats du gouvernement ils auront plus de chance de toucher une bonne prime? N'est-ce pas, en fait, de ce genre de mesure que se servent les ministères? N'est-ce pas, de ce genre de mesure que se servent les ministères? N'est-ce pas, de ce genre de mesure que se servent les ministères?

M. Sauvé reproche pareillement au ministre de la colonisation d'avoir retiré les octrois à la Société de colonisation de Québec, d'avoir pigé dans ses idées mais sans le dire.

M. Caron s'est fait voter un crédit de \$3,000 pour le conseil d'agriculture et un autre de \$40,000 — une augmentation de \$10,000, comparativement à l'année dernière — pour la médecine vétérinaire. \$38,000 pour les expositions de districts et \$50,000 pour l'économie domestique et l'économie sociale.

La médecine vétérinaire devait fatalement amener la question des troupeaux laitiers et de la tuberculisation des vaches. M. Renaud (Laval) n'est pas opposé à la tuberculisation mais il voudrait que le gouvernement provincial indemnise les cultivateurs qui se voient obligés de sacrifier des animaux. Depuis que la ville de Montréal, dit-il en d'autres termes, a mis en vigueur son règlement du lait, les cultivateurs des environs de la ville ont perdu \$1,500,000. Comme résultat de ce règlement, les petits laitiers, qui ne peuvent vendre du lait pasteurisé, sont forcés de disparaître et le trust du lait établit son emprise. M. Allan Bray dénonce aussi le trust du lait.

M. Caron a répondu que le gouvernement n'est responsable ni du règlement voté par le conseil municipal de Montréal au sujet du lait pasteurisé ni de la perte que subissent les cultivateurs quand la tuberculisation indique qu'un certain nombre de leurs animaux doivent être abattus. Est-ce la faute du gouvernement si les animaux sont malades?

Quant au règlement du lait, Montréal, avec le droit de le pasteuriser, comme la Législature, l'avait autorisé. C'est une question d'hygiène publique. La perte du fait des vaches tuberculeuses n'est pas aussi grande qu'on le dit cependant. Sur 60,000 vaches soumises à l'épreuve, par exemple, on n'en a trouvé que 1,900 qui souffraient de tuberculose. Le cheptel laitier de la province comprend un million de bovins; 400,000 environ ont déjà subi l'épreuve à la tuberculine. C'est un beau résultat, si l'on tient compte des ressources de la province. Il n'y a rien actuellement qui oblige un cultivateur à faire examiner son troupeau mais une loi dans ce sens ne serait pas une mauvaise chose.

M. Renaud voudrait une loi fédérale qui nait les cultivateurs de tout le pays sur un même pied. Il arrive trop souvent que l'Ontario nous envoie ses vaches tuberculeuses.

M. Lucien Lamoureux (Iberville) voudrait que le gouvernement indemnise un cultivateur qui doit sacrifier au moins le quart de son troupeau laitier. Pour une perte moindre, le cultivateur doit être capable de la subir sans demander l'aide du gouvernement.

M. Bray en dénonçant le trust du lait, a rouvert toute la polémique au sujet du lait pasteurisé et du lait cru. Il a cité l'opinion de M. Milton-Hersey au sujet de la valeur nutritive du lait cru. Le ministre lui a répondu que la question reste controversée, que les experts ne s'entendent même pas là-dessus.

LES SOMMES PAYÉES AUX JOURNAUX

L'enquête que le Comité des Comptes Publics de l'Assemblée législative vient de commencer au sujet des sommes payées par la province aux journaux et autres publications, sera très longue si l'on entend discuter les divers documents que devront produire les officiers interrogés.

L'un de ces officiers, M. Edgar Vézina, a produit, devant le comité, jeudi dernier, une liste de journaux et publications, auxquels la province a payé certaines sommes en 1925-26 et durant les six mois de juillet 1926 au 31 décembre.

M. Vézina a fait remarquer que cette liste n'est pas complète. Certaines autres journaux et publications ont aussi reçu des sommes du Gouvernement, mais la liste est incomplète quant aux sommes payées aux journaux mentionnés sur cette liste que nous reproduisons ci-après:

Le Soleil, 1925-26, \$200,850.63; 1926-27, \$65,295.79; total, \$266,146.41.

L'Événement, 1925-26, \$13,233; 1926-27, \$13,215.54; total, \$26,448.54.

La Patrie, 1925-26, \$15,859.80; 1926-27, \$6,998.12; total, \$22,857.92.

La Presse, 1925-26, \$11,409.60; 1926-27, \$11,822.60; total, \$23,232.20.

Montreal Herald, 1925-26, \$17,818.81; 1926-27, \$8,070.62; total, \$25,889.43.

Le Canada, 1925-26, \$21,618.67; 1926-27, \$12,193.48; total, \$33,812.15.

The Gazette, 1925-26, \$2,295.10; 1926-27, \$2,710.57; total, \$5,005.67.

Chronicle Telegraph, 1925-26, \$44,433.27; 1926-27, \$25,997.51; total, \$70,430.78.

L'Éclairer Limitée, 1925-26, \$7,257.86; 1926-27, \$574.77; total, \$7,832.63.

La Tribune Limitée, 1925-26, \$15,101.49; 1926-27, \$10,870.95; total, \$25,972.44.

Cie d'Impression Commerciale, 1925-26, \$7,232.96; 1926-27, \$2,206.51; total, \$9,439.47.

Montreal Daily Star, 1925-26, \$495; 1926-27, \$1,110; total, \$1,605.

Ernest Tremblay, 1925-26, \$1,417.72; 1926-27, \$1,666.47; total, \$3,084.19.

Dussault et Proulx, 1925-26, \$26,429.80; 1926-27, \$21,897.23; total, \$48,327.03.

Financial Advertising Co., 1925-26, \$25,766; 1926-27, \$426.13; total, \$26,192.13.

L'Éclairer Bencheim, Limitée, 1925-26, \$24,067.21; 1926-27, \$12,414.10; total, \$36,481.31.

Le Canada Français, 1925-26, \$3,319.39; 1926-27, \$240.59; total, \$3,559.98.

Victor Lafrance, Engr., 1925-26, \$11,358.34; 1926-27, \$3,698.77; total, \$15,057.11.

L'Imprimerie Générale de R.

Quebec Engraving Co., 1925-26, \$1,068.80; 1926-27, \$1,076.55; total, \$2,145.35.

L'Imprimerie Moderne, 1925-26, \$75; 1926-27, nil; total \$75.

Le Progrès de Valleyfield, 1925-26, \$1,165.57; 1926-27, \$1,525.21; total, \$2,690.78.

Cie J.-E. Vincent, engr., 1925-26, \$1,649.56; 1926-27, \$1,634.87; total, \$3,284.43.

L'Imprimerie d'Yamaska, 1925-26, \$2,159.38; 1926-27, \$1,666.33; total, \$3,825.71.

La Voire, 1925-26, \$606.20; 1926-27, nil; total \$606.20.

La Science Moderne, 1925-26, \$485; 1926-27, \$90; total \$575.

T.J. Moore and Co., 1925-26, \$9.50; 1926-27, nil; total \$9.50.

L'Imprimerie d'Arthabaska, 1925-26, \$2,645.51; 1926-27, \$970.17; total, \$3,615.68.

Montreal Standard, 1925-26, \$5,200; 1926-27, \$2,600; total \$7,800.

MacLean Publishing Co., 1925-26, \$845; 1926-27, \$380; total \$1,225.

Total pour 1925-26, \$535,651.71. Total pour 1926-27, \$250,630.05. Grand total pour deux ans, \$786,281.76.

pour les premiers jours de la dernière session, tandis que dans l'esprit du gouverneur général elle valait pour la session toute entière.

De plus la presse conservatrice fait un crime au premier ministre d'avoir conseillé, lors de la dissolution du dernier parlement, au gouverneur Byng de consulter le Colonial Office, avant de refuser au premier ministre la dissolution des Chambres qu'il lui demandait.

Mais ce conseil peut s'interpréter de deux façons, inégalement bienveillantes.

En effet, lord Byng pouvait prendre, du Colonial Office, ou des ordres qui décideraient des événements futurs, ou des renseignements sur ce qui s'était fait dans le passé. Lord Byng, grand militaire, n'était pas grand diplomate. Il avait besoin de plus de lumière dans la crise qu'il croyait traverser, et il était naturel, de la part du premier ministre, de demander de se renseigner ailleurs sur la conduite de ses prédécesseurs, pour qu'il ait un modèle à imiter.

Cette dernière interprétation appartient à la presse libérale.

La presse torv. elle, opte pour la première version, et voudrait que le premier ministre ait demandé au gouverneur de prendre ses ordres du Colonial Office.

Il suffit de mentionner cette divergence d'interprétation pour en mesurer toute l'importance. En somme l'incident est loin d'être clos, et s'il est vrai que la correspondance échangée entre notre premier ministre et lord Byng, en cette occasion mémorable, en tout quatre lettres que M. King a déposées en Chambre, ne renferme pas toute la vérité, s'il y a une histoire de dessous, nous la connaîtrons sous peu.

Il est impossible que d'un pareil choc d'idées ne jaillisse pas la lumière la plus éclatante qui soit.

Le premier ministre qui, en déposant cette correspondance sur la table des Communes, avait exprimé le désir que l'incident de la dissolution de la dernière Chambre ne serait pas ressuscité, aura eu sans doute une amère déception.

Comme la veille, l'intérêt politique mardi s'est partagé les esprits dans l'enceinte des Communes et en dehors. Aux Communes c'est le débat sur le budget qui se poursuit, presque animé. Dans une salle des conservateurs des représentants de toutes les provinces ont décidé que la prochaine convention nationale conservatrice aura lieu à Winnipeg, le 11 octobre prochain.

Huit députés ont rempli de leurs considérations sur le budget du ministre des finances, les deux séances des Communes, mardi après-midi et mardi soir. Deux libéraux ont exposé les vœux du gouvernement: MM. E. J. Young, qui avait ajourné le débat la veille, et l'ancien maire de Québec, M. H.-E. Lavigne, de Québec-Montmorency. Trois conservateurs ont pris la parole, dans le même sens que leurs prédécesseurs: M. R. C. Matthews, C. H. Dickie et J. C. Brady, qui ont déploré les réductions dans les impôts sur le revenu et l'absence de modifications tarifaires dans le sens de la protection. Un libéral progressiste a rappelé au gouvernement que les réductions du tarif augmentaient les affaires et appor-

premières heures de la présente session.

Cet incident de l'amendement à la peine interrompu le cours du débat, qui ne durera pas très longtemps cette année, pour cette raison surtout qu'il n'y a aucun changement au tarif actuel.

Mais en dehors de la Chambre il y a un incident qui occupe tous les esprits politiques, que l'on compte partout, et que l'on interprète le plus diversement du monde: nous voulons parler de l'article du Journal de cette ville, sur les circonstances qui ont entouré la dissolution du dernier parlement, de la mise au point faite par le premier ministre Mackenzie King en Chambre, et de la réponse qu'offrait lundi dernier le journal attaquant ainsi que des explications qu'offrait le même jour le Citizen, de la rue Sparks.

Les observations du premier article du Journal paraissent avoir mis le feu à une très forte quantité de poudre, à en juger par la vigueur des protestations du premier ministre et par le souci qu'ont les deux quotidiens de langue anglaise de cette ville de préciser les situations.

Toute l'affaire paraît bien rouler sur une impression créée involontairement, en novembre 1925, par le premier ministre King dans l'esprit du gouverneur général d'alors, lord Byng de Vimy. L'entente que M. Meighen serait appelé à remplacer M. King, si ce dernier ne gardait pas la confiance de la Chambre, semble un fait acquis. Seulement, dans l'esprit du premier ministre, cette entente ne valait que

pour les premiers jours de la dernière session, tandis que dans l'esprit du gouverneur général elle valait pour la session toute entière.

De plus la presse conservatrice fait un crime au premier ministre d'avoir conseillé, lors de la dissolution du dernier parlement, au gouverneur Byng de consulter le Colonial Office, avant de refuser au premier ministre la dissolution des Chambres qu'il lui demandait.

Mais ce conseil peut s'interpréter de deux façons, inégalement bienveillantes.

En effet, lord Byng pouvait prendre, du Colonial Office, ou des ordres qui décideraient des événements futurs, ou des renseignements sur ce qui s'était fait dans le passé. Lord Byng, grand militaire, n'était pas grand diplomate. Il avait besoin de plus de lumière dans la crise qu'il croyait traverser, et il était naturel, de la part du premier ministre, de demander de se renseigner ailleurs sur la conduite de ses prédécesseurs, pour qu'il ait un modèle à imiter.

Cette dernière interprétation appartient à la presse libérale.

La presse torv. elle, opte pour la première version, et voudrait que le premier ministre ait demandé au gouverneur de prendre ses ordres du Colonial Office.

Il suffit de mentionner cette divergence d'interprétation pour en mesurer toute l'importance. En somme l'incident est loin d'être clos, et s'il est vrai que la correspondance échangée entre notre premier ministre et lord Byng, en cette occasion mémorable, en tout quatre lettres que M. King a déposées en Chambre, ne renferme pas toute la vérité, s'il y a une histoire de dessous, nous la connaîtrons sous peu.

Il est impossible que d'un pareil choc d'idées ne jaillisse pas la lumière la plus éclatante qui soit.

Le premier ministre qui, en déposant cette correspondance sur la table des Communes, avait exprimé le désir que l'incident de la dissolution de la dernière Chambre ne serait pas ressuscité, aura eu sans doute une amère déception.

Comme la veille, l'intérêt politique mardi s'est partagé les esprits dans l'enceinte des Communes et en dehors. Aux Communes c'est le débat sur le budget qui se poursuit, presque animé. Dans une salle des conservateurs des représentants de toutes les provinces ont décidé que la prochaine convention nationale conservatrice aura lieu à Winnipeg, le 11 octobre prochain.

Huit députés ont rempli de leurs considérations sur le budget du ministre des finances, les deux séances des Communes, mardi après-midi et mardi soir. Deux libéraux ont exposé les vœux du gouvernement: MM. E. J. Young, qui avait ajourné le débat la veille, et l'ancien maire de Québec, M. H.-E. Lavigne, de Québec-Montmorency. Trois conservateurs ont pris la parole, dans le même sens que leurs prédécesseurs: M. R. C. Matthews, C. H. Dickie et J. C. Brady, qui ont déploré les réductions dans les impôts sur le revenu et l'absence de modifications tarifaires dans le sens de la protection. Un libéral progressiste a rappelé au gouvernement que les réductions du tarif augmentaient les affaires et appor-

taient au gouvernement des revenus plus considérables. Enfin deux progressistes, dont Mlle MacPhail, ont fait valoir la cause des cultivateurs.

En somme, rien de neuf. Si ce n'est que le débat a fait un grand pas de l'avant vers sa conclusion. Quant à l'assemblée conservatrice, elle a eu lieu à huis clos. Impossible d'en donner les délibérations. A peine si on a pris soin d'indiquer les résultats dans un communiqué officiel.

La convention nationale aura donc lieu cette année, le 11 octobre prochain. Les idées de M. Rogers, qui voulait cette convention dans la Reine des Prairies, à Winnipeg, ont prévalu. Il paraît que les intérêts de l'ouest l'exigeaient ainsi.

À présent quel est le chef inconnu appelé à succéder à M. Meighen? Trois noms viennent immédiatement à la pensée: il y a le tout d'abord M. Hugh Guthrie, qui a pris la direction du parti aux Communes, depuis l'ouverture de cette session, et dont l'empressement auprès de ses camarades de la Chambre est en tout point exemplaire: il y a encore, en Chambre, presque voisin de M. Guthrie, un avocat de haute distinction, vice-président de la Compagnie Eddy, débiteur excellent, et qui a attiré l'attention sur sa personne récemment quand il a le premier pris la parole au cours du présent débat sur le budget: M. B. Bennett. On sait que même des journaux de la Grande-Bretagne ont moussé sa nomination. A cause de ses millions? Il y a de ces journaux qui l'ont indiqué clairement. Mais nous sommes assurés que ses talents valent encore mieux que sa fortune. Il y a enfin M. Howard G. Ferguson, premier ministre de l'Ontario, qui porte au cou un boulet de règlement XVII, que la province de Québec regarde d'un bien mauvais œil.

Y a-t-il encore d'autres candidats à la position? Craint-on ou espère-t-on une surprise de la dernière minute? C'est ce qu'il n'est pas encore possible de prévoir. Mais ce qui est certain c'est que le parti conservateur a besoin de refaire ses effectifs, et qu'un chef vraiment chef, dans toute la force de ce ter-

(Suite à la page 3)

Sûr

Pour les yeux des enfants

comme des adultes

Depuis 1895, des mères de famille par tout le monde ont fait usage de MURINE pour leurs yeux et ceux de leurs enfants. Cette lotion inoffensive enlève la poussière des yeux des enfants. Elle repose la vue fatiguée par de trop longues études.

Employez-la tous les jours pour éclaircir et vivifier vos yeux.

MURINE
pour vos
YEUX

taient au gouvernement des revenus plus considérables. Enfin deux progressistes, dont Mlle MacPhail, ont fait valoir la cause des cultivateurs.

En somme, rien de neuf. Si ce n'est que le débat a fait un grand pas de l'avant vers sa conclusion. Quant à l'assemblée conservatrice, elle a eu lieu à huis clos. Impossible d'en donner les délibérations. A peine si on a pris soin d'indiquer les résultats dans un communiqué officiel.

La convention nationale aura donc lieu cette année, le 11 octobre prochain. Les idées de M. Rogers, qui voulait cette convention dans la Reine des Prairies, à Winnipeg, ont prévalu. Il paraît que les intérêts de l'ouest l'exigeaient ainsi.

À présent quel est le chef inconnu appelé à succéder à M. Meighen? Trois noms viennent immédiatement à la pensée: il y a le tout d'abord M. Hugh Guthrie, qui a pris la direction du parti aux Communes, depuis l'ouverture de cette session, et dont l'empressement auprès de ses camarades de la Chambre est en tout point exemplaire: il y a encore, en Chambre, presque voisin de M. Guthrie, un avocat de haute distinction, vice-président de la Compagnie Eddy, débiteur excellent, et qui a attiré l'attention sur sa personne récemment quand il a le premier pris la parole au cours du présent débat sur le budget: M. B. Bennett. On sait que même des journaux de la Grande-Bretagne ont moussé sa nomination. A cause de ses millions? Il y a de ces journaux qui l'ont indiqué clairement. Mais nous sommes assurés que ses talents valent encore mieux que sa fortune. Il y a enfin M. Howard G. Ferguson, premier ministre de l'Ontario, qui porte au cou un boulet de règlement XVII, que la province de Québec regarde d'un bien mauvais œil.

Y a-t-il encore d'autres candidats à la position? Craint-on ou espère-t-on une surprise de la dernière minute? C'est ce qu'il n'est pas encore possible de prévoir. Mais ce qui est certain c'est que le parti conservateur a besoin de refaire ses effectifs, et qu'un chef vraiment chef, dans toute